



n°85, Printemps 2020, 3 €

www.sortirdunucleaire.org

Sortir du nucléaire



Actualités du nucléaire et de ses alternatives



281 - Anti nuke

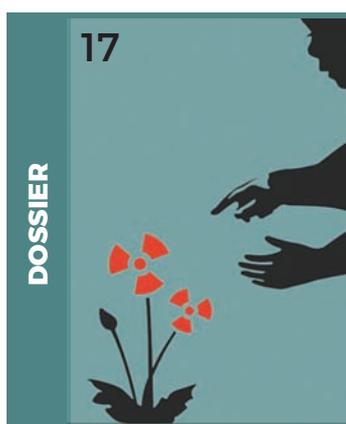
ET L'HUMAIN DANS TOUT ÇA ?



Sommaire

La revue du Réseau "Sortir du nucléaire" / n°85 / Avril 2020
Fédération de plus de 900 associations et 61 000 personnes agréée pour la protection de l'environnement

4	Dans l'actualité
5	Accusons-les
6	Les réacteurs au-delà de 40 ans
8	Déchets bitumés dans Cigéo
9	Nucléaire, "énergie verte" selon la France
10	Tour d'horizon des mobilisations
11	Contre les projets d'Orano pour Malvésí
12	Pour Fukushima, contre la mascarade des JO
13	Cigéo c'est "cool" pour les youtubeurs
15	Histoire de la lutte contre Fessenheim
16	Quand la résistance antinucléaire s'expose
17	Dossier : Et l'humain dans tout ça ?
25	Sortie du nucléaire en Allemagne : désintox
26	Municipalités à l'appui de la transition
27	Halte au climatiseur !
29	Et si on positivait ?
30	Argentine : méga-mine et réacteur
31	De la non-prolifération au désarmement ?
33	Contre la répression, construire les solidarités !
34	À vous la parole
35	Chroniques



Les mentions légales :

Revue trimestrielle
"Sortir du nucléaire" n°85
Dépôt légal à parution.
Abonnez-vous pour un an (4 numéros):
12 €, ou 20 € en soutien, sur :
<http://boutique.sortirdunucleaire.org>
Ou courrier à : Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge, 69317 Lyon Cedex 04
(chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire")

Direction de publication :
Bernard Cottier.

Rédaction en chef :
Anne-Lise Devaux.

Maquette : Wladimir Quénu.

Relectures : Nadia Boukacem.

ISSN : 1276-342 X
Tirage : 4 400 exemplaires.
Imprimé par Brailly (69) sur papier 100 % recyclé
avec des encres à base végétale.

Retrouvez toute l'actualité sur :
www.sortirdunucleaire.org

La reproduction d'articles est autorisée
et vivement conseillée sous réserve d'en
indiquer la source et le nom des auteurs.

Faites comme le Réseau "Sortir du nucléaire" en
souscrivant à l'offre d'électricité à 100 % d'origine
renouvelable, garantie sans nucléaire, fournie par
Enercoop : www.enercoop.org

**Nous sommes totalement indépendants.
Votre don nous est précieux.
Rendez-vous en page 34 pour nous aider.**

DOSSIER Et l'humain dans tout ça ?

- 18 Peuples autochtones victimes
- 20 Atteinte aux droits humains à Bure
- 21 L'intersectionnalité des luttes
- 23 Quand le nucléaire pousse à l'exil
- 24 Les associations d'aide aux victimes



Édito



- **Dis maman, on va s'en sortir du corona virus ?**
- **Je pense que oui, mon fils, si tout le monde le souhaite vraiment !**
- **Et du nucléaire, on va en sortir aussi ?**
- **Espérons-le, car les conséquences dans le temps sont encore pire ...**

Sans prétendre y répondre de manière exhaustive, ce numéro pose une troisième question :

"Et l'humain dans tout ça ?"

Avant tout projet, toute décision, toute action, ne devrait-on pas évaluer son fondement éthique et mettre en pratique la recherche du bien commun ? Chaque jour qui passe, nous constatons un peu plus l'importance vitale des problématiques sociales et environnementales. Mais, trop souvent, chacun, chacune, avec ses sensibilités propres, voire avec ses intérêts et égoïsmes, se recroqueville sur lui-même, et c'est le début du déni de responsabilité collective ...

Pourtant, s'il est un domaine qui impacte la vie de beaucoup d'humains, à commencer par des populations autochtones mises devant le fait accompli, c'est le recours à l'énergie nucléaire, depuis les contaminations minières jusqu'aux victimes d'accidents nucléaires.

Mais comme les virus, les particules radioactives restent invisibles et souvent difficiles à détecter ; les conséquences, bien réelles, restent floues, parfois inavouées, pire encore, maquillées par la propagande nucléariste, y compris sur les réseaux sociaux et dans les instances européennes. Alors la lutte antinucléaire peine à intégrer les débats sociaux et environnementaux.

À nous de continuer de sensibiliser et informer sur les poisons radioactifs et les enjeux. Tâche ardue certes, car, en plus, contre les citoyens réclamant la vérité, la répression est toujours là ; même la Ligue des Droits de l'Homme la dénonce : *"L'intimidation et le déni de réalité ne sont pas des méthodes d'instruction dans un État de droit !"*

En cette période de fermeture définitive des réacteurs de Fessenheim, rappelons-nous de toutes ces personnes qui ont lutté contre le développement imposé du nucléaire ; elles ont permis de limiter les "dégâts" dans la Vallée du Rhin. Et plutôt que de gaspiller notre énergie à renâcler contre le mouvement antinucléaire français, sachons valoriser les victoires de nos luttes !

Au vu des héritages du nucléaire civil et militaire, et des velléités des lobbies, continuons à nous mobiliser contre les poubelles radioactives et les projets de nouveaux réacteurs, sans oublier de dénoncer les "tartufferies" des quatrièmes visites décennales des réacteurs et des EPR ...

Cette mobilisation peut se faire à différents niveaux : oppositions directes bien sûr, mais aussi propositions et réalisations d'alternatives énergétiques. Les orientations prises en Allemagne montrent que, progressivement, on peut sortir des énergies fissiles et fossiles. Mais déjà, bien des municipalités, des associations, des coopératives ont compris que la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables permettaient une transition écologique citoyenne : évolution indispensable en termes d'énergie, en termes d'emplois locaux, de cohésion sociale et de santé.

EN BREF...

■ Cigéo, c'est pour bientôt ?!

Petit aperçu de ce qui nous attend en 2020 et 2021 pour la lutte contre l'enfouissement.

Sur le plan de l'instruction administrative, l'ANDRA mène plusieurs dossiers en parallèle :

- La demande de déclaration d'utilité publique (DUP) a été déposée fin 2019 et est en cours d'instruction par les services de l'État. L'objectif ? Faire déclarer le projet d'intérêt général pour pouvoir exproprier. Une enquête dite d'utilité publique, assortie d'une étude d'impacts, doivent avoir lieu au second semestre. Si le projet est autorisé la DUP suivra au plus tard un an après ;

- La demande d'autorisation de création (DAC) devrait être déposée d'ici fin 2020. Son instruction devrait durer plusieurs années. Le décret d'autorisation est attendu par l'ANDRA pour 2023-2024 ;

- Des procédures de concertations, des demandes de défrichement par exemple, et des instructions administratives sur les projets connexes à Cigéo (raccordement au réseau eau, route, gaz, électricité et voie ferrée).

Sur le terrain, des travaux préparatoires sont déjà en cours et de gros travaux devraient commencer sous peu :

- *Janvier à juin* : préparation des chantiers eau, déviation de la route, chantier et début des fouilles autour du laboratoire ;

- *Septembre à décembre* : sécurisation et défrichement du Bois Lejus, préparation des travaux du poste électrique, de la plateforme de Gondrecourt et des liaisons entre les différents sites, renforcement de la ligne SNCF Nançois-Gondrecourt et déviation de la route départementale ;

- 2021 : poursuite des travaux "préparatoires" ;

- 2022 : les "gros travaux" pourraient commencer.

■ Le chiffre

200 C'est le nombre d'arbres abattus pour la construction d'une digue de 3 kilomètres sur 4 à 4,5 mètres de haut et 20 mètres de large à Gravelines. Selon EDF, un écologue a estimé la "zone peu propice à la nidification" (sic). Un des arbres sera replanté en hommage à un technicien décédé en 2011... ou comment se faire passer pour plus valeureux qu'on ne l'est ?

Les infos EDF : <https://frama.link/DigueGraveline>



© Adobe Stock

■ Plus d'électricité à Flamanville

Saviez-vous que la centrale de **Flamanville ne produit pas d'électricité depuis 16 mois**? On ne parle pas du futur EPR, mais bien des deux "bons" réacteurs respectivement de 34 et 33 ans. En fin d'année 2019, EDF prévoit la reconnexion du réacteur 1 le 31 janvier 2020, au lieu du 15 décembre et celle du réacteur 2 le 29 février 2020, au lieu du 31 janvier. En début d'année 2020, EDF reporte la reconnexion des deux réacteurs au 31 mars. Mais début mars on apprend un report au 31 mai. On attend maintenant la prochaine annonce de report. Arrivera-t-on à 24 mois d'arrêt de production ? On est en droit de se le demander. EDF évoque pêle-mêle : le soin apporté à la réalisation des chantiers des quatre diesels, des aléas climatiques, le chevauchement entre certaines activités des tranches 1 et 2 qui crée des tensions sur les ressources humaines et techniques et le mouvement social de la fin d'année 2019 (rhaaaa ces syndicalistes, alors !). Mais ne serait-ce pas plutôt dû à la surveillance renforcée de l'ASN et à la découverte de trop nombreuses anomalies, incidents et problèmes sur ces deux réacteurs ?

Notes :

1 : Le réacteur 1 est à l'arrêt depuis le 18 septembre 2019, à cause de traces de corrosion sur les diesels de secours, et le réacteur 2 a été stoppé dans le cadre de sa visite décennale, le 10 janvier 2019.

■ Greenpeace condamnée mais continue

La Cour d'appel de Metz a condamné le 15 janvier 2020 l'ONG à plus de 300 000 euros d'amende au titre du préjudice matériel après l'entrée d'activistes sur le site de Cattenom en octobre 2017.

Si les peines des huit militants ont été réduites (sauf pour son directeur de campagne), celle de l'association a été réévaluée à la hausse. Poursuivie en tant que personne morale l'ONG a été condamnée à verser la somme de 211 806 euros au titre du préjudice matériel et économique, et celle de 50 000 euros en réparation du préjudice moral et une peine d'amende de 25 000 euros à EDF.

Dans son arrêt, la Cour écarte "l'état de nécessité pour risque industriel", les juges réfutent le caractère "imminent" du danger, soulignent "la gravité" des faits, justifiant ainsi la sévérité et insistent sur le caractère potentiellement incitatif de l'infraction à savoir que cela pourrait ouvrir la porte aux actions de personnes malveillantes. L'ONG va se pourvoir en cassation et continue de dénoncer le risque nucléaire. L'action du 21 février dernier au Tricastin pour demander sa fermeture le prouve.

Quelques images de l'action sur : <https://frama.link/GP-Tricastin>.

ACCUSONS-LES

L'incident

■ Irisation du Grand Canal d'Alsace : derrière l'arc-en-ciel, les fautes d'EDF

On ne sait pas combien de temps cela a duré, mais la centrale de Fessenheim a pollué le Grand Canal d'Alsace. Fin 2019 et début 2020, des "traces d'irisation" étaient visibles dans l'eau et sur les berges. Ce n'est pas EDF qui s'en est aperçu. Ce n'est pas non plus EDF qui a mis un terme au déversement continu d'huile dans l'environnement, ce sont les pompiers qui sont allés boucher la canalisation. Incroyable mais vrai, l'exploitant n'avait rien pour stopper ses rejets non-maîtrisés !



Il est pourtant censé tout faire pour limiter les conséquences des pollutions qu'il génère. EDF a aussi tardé pour effectuer des prélèvements et ne les a pas fait analyser immédiatement. Et n'avait pas du tout prévu de mesurer la radioactivité. L'Autorité de sûreté nucléaire a dû insister : "s'agissant d'un rejet d'origine inconnue provenant d'une installation nucléaire, une analyse de non contamination radioactive apparaît indispensable"¹. Indispensable et évidente. Mais pas pour EDF.

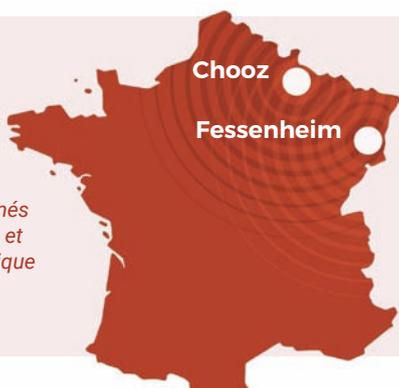
Notes :

1 : Inspection du 03/01/2020 au 07/01/2020, Prévention des pollutions et des nuisances, page 3

L'exploitant nucléaire a quand même identifié l'origine (probable) de la pollution : une caisse de 300 litres d'huile sur le toit d'un bâtiment a débordé. Pourquoi, comment, quand ? On ne sait pas. L'huile s'est écoulée via le réseau de collecte des eaux pluviales qui n'a pas de filtre et rejoint directement le canal. On ne sait pas non plus combien de litres ont été déversés dans la nature. Mais on sait que c'était déjà arrivé il y a trois ans. Sans qu'EDF n'en tire aucune leçon : la caisse n'était ni surveillée, ni nettoyée.

■ **Laure Barthélemy**

Article intégral : <https://frama.link/IrisationFessenheim>



Sites concernés par l'incident et l'affaire juridique du trimestre

L'affaire juridique

■ Chaud, chaud l'acide sulfurique à Chooz !

Puisqu'on est dans les histoires de fuites dans les centrales, revenons sur deux anciennes affaires qui concernaient la centrale nucléaire de Chooz, dans les Ardennes.

Entre fin 2011 et 2013, cette centrale a cumulé plusieurs fuites en tous genres : effluents radioactifs, hydrocarbures... Là où elle a battu des records, c'est en ce qui concerne l'acide sulfurique : deux fuites accidentelles en l'espace de moins de deux ans, soit un total de 5 830 à 13 880 litres d'acide sulfurique déversés directement dans la Meuse. Ce sont les poissons qui ont dû apprécier.

Mais pourquoi de l'acide sulfurique dans les centrales nucléaires ? Parce que c'est un produit détartrant utilisé pour assurer le nettoyage des tours aéroréfrigérantes. Et oui, c'est aussi ça la magie du nucléaire : de la radioactivité mais pas que ! Il y a aussi tout un joli cocktail d'effluents chimiques divers et variés pour entretenir toute cette joyeuseté. La coupe (d'acide) était pleine.

Nous avons donc saisi la justice pour chacune de ces fuites. Par deux fois, le tribunal de Charleville-Mézières a reconnu EDF coupable et, au total, l'a condamnée à près de 30 000 €. Elle a renoncé à faire appel.

■ **Marie Frachisse**



Retrouvez tout le détail de ces deux affaires sur notre Juriblog :

www.sortirdunucleaire.org/Chooz-Fuite-d-acide-sulfurique-des-tours
www.sortirdunucleaire.org/Chooz-Seconde-fuite-d-acide



Fonctionnement au-delà de 40 ans, entre effets d'annonce et fait accompli

La 4^{ème} visite décennale (VD4) de Tricastin 1 est finie (voir ci-dessous). Si EDF n'a pas encore obtenu de feu vert, elle considère déjà la poursuite du fonctionnement du réacteur jusqu'à 50 ans comme acquise, jouant sur les ambiguïtés de la procédure.

Les 40 ans sont une échéance cruciale pour les réacteurs nucléaires. C'est la durée initiale de conception de certains équipements comme les cuves, ni réparables ni remplaçables. En outre, pour l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), la prolongation au-delà de 40 ans doit être l'occasion d'intégrer les normes post-Fukushima et de viser le niveau de sûreté s'appliquant aux réacteurs les plus récents. Officiellement, cette prolongation ne peut être considérée comme acquise.



Débutée le 1^{er} juin 2019, la 4^{ème} visite décennale du réacteur 1 du Tricastin s'est achevée fin décembre. Dans la foulée, EDF s'est empressée de communiquer sur le redémarrage du réacteur. De nombreux médias, tombant dans le panneau, en ont alors déduit – à tort – que ce redémarrage signifiait un feu vert définitif. Mais EDF, qui prétend d'ores et déjà avoir reçu un "passport" pour que le réacteur fonctionne jusqu'à 50 ans, joue volontairement sur les ambiguïtés d'un processus de réexamen long, qui laisse la place au fait accompli.

En effet, rien de comparable avec un contrôle technique automobile ! Une fois la VD4 terminée, le réacteur est autorisé à redémarrer. EDF doit ensuite transmettre dans les six mois à l'ASN les conclusions des tests effectués et ses préconisations pour la poursuite du fonctionnement du réacteur. Il faudra ensuite encore au moins un an pour que l'ASN, après l'instruction du dossier (qui impliquera des vérifications, la consultation d'experts, la tenue d'une enquête publique...), se prononce enfin sur la poursuite du fonctionnement du réacteur et définisse les travaux complémentaires à réaliser. Ceux-ci commenceront quatre ans après la VD4.

Focus sur la VD4 du réacteur numéro 1 de Tricastin

La visite décennale des 40 ans (VD4) du réacteur 1 a eu lieu de début juin à fin décembre 2019 et EDF a présenté ses résultats lors de la CLIGEET¹ du 6 novembre 2019.

EDF prétend que la cuve se porte bien mais elle ne communique aucun chiffre sur l'évolution des fissures de celle-ci. EDF a déclaré l'installation d'un récupérateur de corium. En réalité ils ont positionné des plots en béton sous le réacteur pour permettre l'étalement du corium et ainsi avoir le temps de le refroidir (système expérimental n'ayant encore jamais fonctionné). Des diesels d'ultime secours ont été installés.

L'épreuve hydraulique du circuit primaire aurait été réussie : la pression a été élevée à 206 bars² pour contrôler son intégrité et celle des soudures.

Lors de l'épreuve de l'enceinte de confinement, celle-ci a été "gonflée" à environ cinq fois la pression atmosphérique pour vérifier l'étanchéité du bâtiment sans aucun problème.

Lors de la CLIGEET on a ressenti beaucoup d'autosatisfaction de la part d'EDF pour cette grande première. L'ASN se prononcera dans quelques mois et ses conclusions seront soumises à une enquête publique en 2021. La VD4 du réacteur 2 est annoncée pour 2021, il est en mauvais état lui aussi, les barres combustibles sont restées coincées en l'air à trois reprises lors de leur remplacement créant une situation très dangereuse à chaque fois.

Notes :

1 : Commission Locale d'Information des Grands Equipements Énergétiques du Tricastin

2 : Pression de service : 155 bars

■ Alain Volle



Centrale nucléaire du Bugey

© Adobe Stock

Il s'écoulera donc un long intervalle, pendant lequel Tricastin 1 continuera à fonctionner, avant qu'il ne reçoive l'éventuel feu vert, et un délai plus long encore jusqu'à la réalisation de tous les travaux de sûreté exigés. Et si la VD4 de Tricastin 1 coïncide plus ou moins avec ses 40 ans effectifs, ce ne sera pas le cas pour le reste du parc. Selon les calculs de la CRIIRAD, les autres réacteurs auront en moyenne 44,7 ans lorsque l'ASN statuera sur la poursuite de leur fonctionnement "au-delà de 40 ans", et 47,2 ans (jusqu'à 50 ans pour certains !) au moment des derniers travaux ! EDF pourrait alors être tentée de demander une dispense pour des réacteurs dont elle sait pertinemment qu'ils n'iront jamais au-delà de leur 5^{ème} visite décennale...

Avec cette prolongation de fait par l'étirement de la procédure, on comprend mieux pourquoi EDF est si confiante sur la prolongation "au-delà de 40 ans" et part du principe que l'ensemble du parc nucléaire pourra fonctionner jusqu'à 50 ans...

■ Charlotte Mijeon

Bugey : Paradoxes et inquiétudes

Fin 2019, les élus du département de l'Ain ont fait un vœu pour 2020 : accueillir 2 nouveaux réacteurs nucléaires. Un souhait qui peut sembler paradoxal étant donné la situation actuelle à la centrale du Bugey. D'autant qu'en 2020, deux réacteurs seront arrêtés plusieurs mois et que des dizaines de millions d'euros seront dépensés pour les remettre en état dans le cadre de leur VD4.

Unilatéralement, sans consultation de leurs administrés, la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain et les élus du département ont exprimé en décembre 2019 leur volonté d'accueillir deux nouveaux réacteurs nucléaires³. Ils seraient construits sur des terres agricoles jouxtant la centrale, en remplacement de deux réacteurs de 900 MWe. Étranges vœux de développement pour le territoire que de vouloir étendre le site nucléaire. Étrange démocratie que des élus formulent de tels souhaits sans s'être enquis de ce que les habitants désiraient. Étrange aussi vu le manque de rigueur de l'exploitant de la centrale du Bugey.

Déclarations en série

Entre fin septembre 2019 et fin février 2020, la centrale du Bugey a déclaré près d'une dizaine d'évènements significatifs pour l'environnement et pour la sûreté⁴. Tous classés au niveau 1 de l'échelle INES : pas de conséquences réelles, mais ils n'auraient pas dû arriver. Manque de rigueur dans la surveillance de l'installation, opérations de maintenance qui font plus de mal que de bien, contrôles inefficaces ou absents, analyses parcellaires des incidents, mauvaises préparations des opérations, erreurs de diagnostics, détections de pannes plus que tardives, manque de réactivité, rejets non maîtrisés

sur le site et dans l'environnement... Tous ces évènements démontrent un laxisme global. Un laisser-aller bien risqué pour le personnel, les populations riveraines et l'environnement.

Inquiétudes

Cette manière de faire se retrouve jusque dans la préparation des visites décennales. Commencée en janvier 2020 sur le réacteur 2, pour environ 6 mois, elle coûtera près de 60 millions d'euros. En octobre ce sera au tour du réacteur 4. On pourrait croire, étant donné l'ampleur et les enjeux de l'opération, qu'EDF y mettrait tout son art et serait particulièrement appliquée. Mais plusieurs inspections en novembre et décembre 2019⁵ ont montré là encore le manque de rigueur de l'exploitant. Traçabilité insuffisante des actions entreprises pour vérifier la conformité et traiter les anomalies, manque de rigueur dans les travaux et leur suivi, contrôles du bon fonctionnement des équipements au lieu de contrôler leur conformité aux plans de conception, remises en état prévues après le redémarrage...

Notes :

3 : Voir le communiqué de presse de Sortir du nucléaire Bugey du 19 décembre 2019 : <https://www.sortirdunucleaire.org/2-nouveaux-EPR-a-Bugey-Mais-c'est-non>

4 : Voir la page <https://www.sortirdunucleaire.org/Nucleaire-des-accidents-partout>

5 : Inspections ASN du 6, 7 et 14 novembre 2019, des 28 et 29 novembre 2019 et du 4 décembre 2019

EDF prépare l'avenir du Bugey comme elle gère le présent. Avec inconséquence. De quoi rester vigilants et être prêts à se mobiliser le cas échéant !

■ Laure Barthélemy

Les déchets bitumés dans Cigéo : dangers et incohérences

Les déchets dits "bitumés" sont produits à partir du milieu des années 60 dans les usines de Marcoule (30) et de La Hague (50). Des "boues" radioactives, obtenues par filtration et concentration d'éléments rejetés par les centrales nucléaires, ont été mises dans des fûts ensuite enrobés de bitume. Une méthode de confinement plus simple et surtout beaucoup moins chère que la cimentation ou la vitrification.

Mais aussi beaucoup plus risquée. Car elle confère à ces déchets (75 000 colis en 2009, 7 500 tonnes de bitume pur¹) des caractéristiques qui les rendent particulièrement dangereux.

■ Ils produisent des gaz inflammables (10L/an/colis), notamment de l'hydrogène un gaz hautement explosif ;

■ Ils peuvent prendre feu car le bitume est un combustible. Celui-ci dégage des fumées très noires et des quantités de suies très importantes lorsqu'il brûle ;

■ Le bitume peut gonfler avec le temps, sous l'effet des radiations² (jusqu'à 70 % de son volume initial) mais aussi au contact de l'eau³. Ces déformations peuvent détériorer les enveloppes, provoquer des fuites ou faire éclater des fûts ;

■ Selon le contenu du fût et de la répartition des substances à l'intérieur, ces déchets peuvent produire de la chaleur par des réactions dites "exothermiques". La température interne de ces colis peut augmenter jusqu'à ce qu'ils s'enflamment tous seuls.

75 000 colis à 500 mètres sous terre Des enveloppes de déchets qui peuvent s'enflammer... qui produisent des gaz explosifs... qui peuvent être sujettes aux déformations, fuites et éclatements dans le temps : les dangers inhérents aux déchets bitumés paraissent évidents.

Si un seul de ces 75 000 colis prend feu, en 20 minutes et avec seulement 20 % des suies générées, les filtres des ventilations de leur stockage seront bouchés⁴. Sans ventilation, l'hydrogène provoquera incendies et explosions. Et avec l'opacité due aux suies et fumées, toute intervention sera extrêmement difficile. Sans oublier le risque de propagation du feu aux colis adjacents. En 2017 et en 2018, les autorités ont demandé à l'Andra⁵ soit de neutraliser la dangerosité des colis de déchets bitumés, soit de revoir la conception de Cigéo⁶.

Où en est-on ? À quelques mois du dépôt de la demande d'autorisation de création, un groupe de travail, mandaté par l'ASN, a passé en revue cette question⁷.

Sans une connaissance précise de chaque fût (son contenu, la répartition des matières et son âge), sans des contrôles et des examens exhaustifs, il est impossible de connaître, et donc de maîtriser les risques qu'ils représentent. Or, on ne sait pas vraiment ce qu'il y a dans ces fûts très différents les uns des autres et sujets à des phénomènes

physico-chimiques difficiles à étudier. Par ailleurs, la possibilité d'un incendie qui se déclencherait et se propagerait d'un colis à l'autre est confirmée. Et les moyens d'extinction prévus par l'Andra ne suffiront pas. La conclusion rendue en 2019 est claire : rendre ces déchets moins dangereux avant de les enfouir est impossible et surtout trop cher en l'état actuel des connaissances.



© Creative-Stock/Shutterstock

Que reste-t-il comme solution ?

Revoir la conception des alvéoles de stockage de Cigéo. L'Andra a initié des études en ce sens, mais interrogée sur la question fin 2019, l'agence n'a rien livré sur leur état d'avancement. La revue mandatée par l'ASN recommande de rajouter quelques centimètres d'épaisseur sur les conteneurs en béton. Et aussi d'attendre un peu avant de mettre des colis bitumés dans Cigéo. D'autant qu'à ce jour, aucun emballage de transport n'existe pour ces colis de déchets bitumés étant donné, justement, les difficultés de conception inhérentes à leur nature si particulière⁸.

■ **Bertrand Thuillier et Laure Barthélemy**

Notes :

- 1 :** Inventaire national des matières et déchets radioactifs édition 2009
- 2 :** Thèse de M. Mouazen, page 179
- 3 :** Thèse de Caroline Pichon, Annexe A, xi
- 4 :** Rapport IRSN n°2017-00013, tome 2, p. 82
- 5 :** Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs, porteuse du projet Cigéo
- 6 :** Avis IRSN n°2017-00190 du 15 juin 2017 et Avis ASN n°2018-AV-0300 du 11 janvier 2018
- 7 :** Revue externe sur la gestion des déchets bitumés – Rapport final, 28 juin 2019
- 8 :** Avis IRSN 2019-00129, p. 8



La France veut faire rentrer le nucléaire dans les “investissements verts”

La Commission européenne élabore actuellement une réglementation pour définir la finance “verte”, mieux flécher les investissements et – dans l’idéal – éviter le greenwashing. Mais la France, ainsi que plusieurs pays d’Europe centrale, pousse pour que le nucléaire y trouve une place.

Depuis mai 2018, l’Union européenne travaille à une classification permettant de définir des investissements “verts” ou “bruns” (polluants), ou ceux à classer dans des catégories intermédiaires. Une activité “verte” doit permettre d’atteindre au moins un des objectifs définis dans une liste comprenant notamment la lutte contre le changement climatique, la prévention de la pollution, la transition vers une économie circulaire (réduction des déchets, etc.).

de l’Allemagne, de l’Italie et du Luxembourg, fin octobre 2019, après la réunion du Conseil des ministres de l’Union européenne, les critères de classification des secteurs éligibles ouvrent la porte au nucléaire.

Reprenant la main, le Parlement européen introduit certains garde-fous dans le texte. Une activité ne pourra être considérée comme “purement verte” que si elle ne nuit pas aux grands objectifs, par exemple si elle ne produit pas de déchets susceptibles de causer un risque à moyen terme.

Un compromis doit être trouvé entre le Conseil et le Parlement. Mais lors du Conseil européen de décembre 2019, la France exige de remettre le nucléaire à l’ordre du jour et soutient les positions très pro-nucléaires de la République Tchèque, de la Hongrie et la de Pologne. **Celle qui se présente comme la “bonne élève” sur les questions climatiques n’a aucun scrupule à s’allier avec des pays qui comptent parmi les pires pollueurs de l’UE pour défendre l’atome.** Résultat de ce coup de force : pour la première fois, un texte adopté à l’issue d’un conseil européen légitime explicitement le droit pour les États membres à recourir au nucléaire.

Dans ce processus, la France est en première ligne. En octobre 2019, lors d’un sommet à Bonn, Bruno Le Maire plaide pour l’inclusion du nucléaire, selon lui indispensable pour lutter contre le changement climatique, dans les investissements “verts”. Jusqu’ici, les États membres, divisés sur le nucléaire, s’abstenaient d’en faire la promotion lors de tels sommets. La position française provoque un clivage qui bloque l’avancée des discussions et ouvre la boîte de Pandore, encourageant des pays à proposer de labelliser d’autres technologies polluantes comme “vertes”. Malgré l’opposition de l’Autriche,

La balle est maintenant dans le camp de la Commission européenne, qui devra d’ici fin 2020, préciser les contours des différentes catégories (activités “vertes”, “transitoires” ou “habilitantes”). Si le nucléaire devrait rester exclu des investissements verts, les orientations données par le Conseil européen et la position de la France ainsi que des pays d’Europe centrale laissent craindre de nombreux coups de pression en vue de son inclusion dans les activités intermédiaires. La bataille n’est pas terminée...

■ Charlotte Mijeon

Nous y étions...

Mobilisation à Joinville contre Unitech

Le samedi 14 décembre 2019 à Joinville (52), environ 300 personnes ont manifesté dans les rues de la commune pour réaffirmer leur opposition au projet de laverie de linge contaminé Unitech. Les slogans et les prises de parole pointaient les risques pour la santé et l'environnement des rejets radioactifs et chimiques que l'usine occasionnera si elle s'implante sur la Marne. À terme, ce sont les cours d'eau, l'atmosphère, mais aussi des lacs et des captations d'eau potable qui sont menacés par la pollution que générera cette installation industrielle inutile.



© Julien Baldassarra

Dès 12h30, un petit groupe s'est hissé en haut de la montagne qui surplombe les rues étroites et a déployé une banderole "non à Unitech" avant d'allumer des fumigènes. Le cortège s'est englouti dans les petites rues de la commune, multipliant les dessins humoristiques et argumentés contre le projet sur les trottoirs. Du vin chaud, de la soupe et des tartines étaient proposés tandis qu'un stand récoltait les contributions à l'enquête publique pour celles et ceux qui ne l'avaient pas encore fait. Mais en janvier 2020, malgré cette représentation de force et la majorité d'avis défavorables au projet lors de l'enquête publique, les enquêteurs ont rendu un avis favorable.

Valduc (21)

Première vigie de 2020 pour la reconversion du site de Valduc

Le jeudi 9 janvier 2020, un petit groupe de militant·e·s a tenu sa première "vigie citoyenne" à Mology, près du centre du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) de Valduc. Ces personnes demandent la reconversion du site qui fabrique et modernise la bombe atomique, le désarmement nucléaire et la signature par la France du Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN), voté à l'ONU en 2017 par 122 États.

En novembre 2018, 38 organisations de Bourgogne Franche-Comté (partis et mouvements politiques, associations, organisations culturelles et spirituelles) avaient déjà demandé un rendez-vous avec le directeur du site pour aborder avec lui trois sujets :

Les finalités du site, les dangers du tritium et des autres radioéléments pour le personnel, les habitants et l'environnement et la réflexion sur les perspectives de reconversion des départements et des personnels du site affectés au nucléaire militaire, après l'entrée en vigueur du TIAN.

Malgré diverses relances, interventions auprès de la Préfecture de Région et démarches de tiers pour faciliter cette rencontre, le CEA n'a toujours pas donné suite à cette demande. Alors, quoi de mieux que de se rendre visible avec une vigie ?

Bugey (01)

Mobilisation au Bugey pendant la VD4

Le mardi matin 25 février 2020, sur la commune de Loyettes dans l'Ain, l'association Sortir du nucléaire Bugey organisait une action de sensibilisation et d'information auprès de la population, au sujet du projet de deux nouveaux réacteurs nucléaires à Bugey, à l'horizon 2030-2035, pour remplacer deux tranches qui pourraient fermer dans dix ans (dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie).

Une dizaine de militant·e·s ont investi les abords du rond-point nord de la commune, à partir de 7h du matin et jusqu'à 10h, de manière à toucher un maximum de personnes se rendant au travail dans le parc industriel de l'Ain. Depuis le vœu officiel des élus de l'Ain appelant à avoir une paire d'EPR, les militant·e·s s'insurgent contre ce choix funeste qui va faire peser une menace supplémentaire sur la région, durant des décennies. Cette décision est tout simplement "irresponsable et antidémocratique", rappellent les militant·e·s de SDN Bugey.

Agenda 2020

Du 24 au 30 août Le Camp RadiAction est de retour en 2020 ! Et ce sera pas loin de Lyon.
Plus d'infos : <https://www.radiation.org/>

Week-end du 30 mai Journées d'actions décentralisées : 40 ans ça suffit ! Débranchons la centrale nucléaire du Tricastin pour fêter ses 40 ans de fonctionnement.
Plus d'infos : www.sortirdunucleaire.org/Agenda

À Narbonne, mobilisation contre les projets d'Orano

Samedi 29 février, à l'invitation de l'association Transparence des canaux de la Narbonnaise (TCNA), environ 400 personnes se sont retrouvées sur le parvis de la médiathèque de Narbonne (11). L'objectif de cette manifestation était de dénoncer les projets d'Orano (ex-Areva) pour son usine de Malvési et ce, à l'aune de nouveaux éléments concernant le projet d'incinérateur TDN/THOR, éléments découverts par TCNA.

Pendant une journée festive et déterminée, les participant-e-s ont pu réaffirmer leur opposition aux projets TDN/THOR (traitement des nitrates) et NVH (production de dioxyde d'uranium) de l'usine Orano-Malvési. Ils ont également dénoncé le comportement passif de certain-e-s élu-e-s sur ce dossier. La journée a commencé avec une manifestation éclair : des membres de Greenpeace Montpellier ont déployé deux grandes banderoles à l'entrée de la ville : sur le rond-point, "Déchets nucléaires - ça déborde" et "Narbonne poubelle du monde ?" ; sur le grand panneau, "Monumentale Narbonne".

Pendant le rassemblement, plusieurs associations ont pu s'exprimer pour dire leur opposition aux projets de l'industriel sur notre territoire : TCNA, Greenpeace Montpellier, La Confédération Paysanne, Alternatiba et Sortir du Nucléaire-Aude¹. Dans le cadre de la campagne des élections municipales, TCNA avait demandé aux huit listes en présence à Narbonne de se positionner sur les projets d'Orano à Malvési. Sur les huit listes, une n'a pas répondu, une s'est dite favorable à TDN et opposée à NVH, tout en manifestant une méconnaissance totale du dossier. Trois listes ont adopté des attitudes d'opposition très nuancées.

Notes :

1 : Intervention de SDN Aude : <https://frama.link/SDN-Aude2902>

Enfin, trois listes se sont positionnées franchement contre. La manifestation s'est terminée place de l'Hôtel de Ville par une action symbolique très visuelle : une mise à l'abri sous des parapluies, des ombrelles, des parasols... symbolisant ce qui attend les narbonnais si Orano persiste dans ses projets dangereux et polluants.

L'après-midi avait lieu une conférence-débat en présence d'une centaine de personnes dont les têtes de listes ayant manifesté leur opposition aux projets de l'industriel. L'avocat de TCNA a fait le point sur les procédures en cours et l'association a présenté l'élément nouveau du dossier TDN/THOR. En l'occurrence, des documents officiels du département de l'énergie des États-Unis montrant que les essais effectués depuis 2012 sur le même procédé sont un fiasco technique (il n'a jamais fonctionné) et financier (près d'un milliard de dollars engloutis). Ces retours d'expérience sont en contradiction totale avec les assertions de l'industriel et de l'expert "indépendant" (le Pr Bernier) qui les avait exposées en Préfecture en octobre 2017 afin d'éclairer la décision préfectorale. Tous ces éléments seront bien entendu utilisés par l'avocat devant la Cour d'appel de Marseille.

■ Juliette Schweitzer



© Julien Baldassarra

Mobilisations pour Fukushima et contre la mascarade des JO

Cette année, le 9^e anniversaire de la catastrophe de Fukushima a été marqué par un enjeu particulier : la dénonciation de la tenue des Jeux Olympiques 2020 cet été au Japon.

Le 26 février, une centaine de personnes du Collectif contre les JO de Tokyo ont manifesté devant le CIO (Comité international olympique), à Lausanne en Suisse. Les participant-e-s ont dénoncé la mascarade des JO, conçus pour solder définitivement les conséquences sanitaires de l'accident nucléaire de 2011. Sur les pancartes on pouvait lire : "Les JO de Tokyo sont utilisés par le gouvernement japonais pour dire qu'après Fukushima tout va bien !"



DR

Après la lecture solennelle de la déclaration devant les journalistes, une délégation a été reçue par le président du CIO. Elle lui a remis le dossier avec la lettre et la cartographie sur l'état actuel de la contamination radioactive du Japon. Réalisée par Minna-no-data, cette carte montre que la préfecture de Fukushima et d'autres parties du Japon sont encore contaminées. Pourtant, la flamme olympique partira d'un village situé à 20 kilomètres de la centrale nucléaire accidentée. Bien que les risques pour les athlètes soient faibles, l'organisation des JO est dangereuse car elle normalise le sort des populations contraintes de revenir vivre en territoire contaminé. Le soir même, le scientifique japonais Junichi Ohnuma a présenté le travail du réseau de laboratoires indépendants de mesure de la radioactivité.

Le 11 mars à Paris, une centaine de personnes se sont également réunies pour commémorer la mémoire des victimes de l'accident de Fukushima, et de nouveau dénoncer la tenue des JO cet été. Les tambours japonais Taiko ont ouvert l'événement, puis à la tribune, des ONG et des représentants

politiques ont fait le point sur la situation à Fukushima et réitéré leur opposition au nucléaire en France. Le texte de Ruiko Muto, membre de Femmes de Fukushima contre le nucléaire, a été lu, puis une minute de silence a été observée. Pour clore le rassemblement, deux industriels de l'atome en combinaison de décontamination ont poussé des athlètes à porter la flamme olympique (radioactive) et à courir le 100 mètres, pour entériner la reconstruction fallacieuse du Japon et pour maintenir le bien-être de la filière nucléaire.

À Rennes aussi, les militant-e-s de Sortir du nucléaire Pays de Rennes ont organisé une action très visuelle. Devant la mairie puis dans les rues de la ville, un groupe en combinaison blanche a simulé un accident nucléaire, avec la maquette d'une tour de refroidissement accidentée et son panache de fumée représenté par des fumigènes. Ils ont aussi distribué des pastilles d'iodes factices. Régine Ferron, la responsable de l'association, a déclaré : "Avec le réchauffement climatique, certains ont tendance à penser que l'énergie nucléaire est une solution pour le climat. Donc on rappelle que non seulement les centrales génèrent des déchets nucléaires mais aussi que c'est dangereux. Les Japonais n'en ont pas fini avec les conséquences de l'accident de Fukushima. Il y a encore beaucoup de risques et personne ne sait combien cela coûtera."

■ Julien Baldassarra

En raison de la crise sanitaire mondiale, les Jeux olympiques ont été repoussés en 2021 pour le 10^{ème} anniversaire de Fukushima.



© Sdn Pays de Rennes

YouTube

L'Andra utilise des youtubeurs pour rendre "cool" les déchets radioactifs

L'Andra, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs qui pilote le projet d'enfouissement de déchets nucléaires à Bure, mise sur des influenceurs, notamment sur YouTube, pour faire sa promotion auprès des jeunes.

Pour conquérir les 18-25 ans, l'Andra développe une stratégie numérique. En 2017, l'agence se targue de "renforcer ses canaux de dialogue sur les réseaux sociaux (comptes Twitter, Facebook, Dailymotion, YouTube, Flickr...)"¹. Puis de se féliciter qu'"entre 2014 et 2016, une quarantaine de blogueurs (...) ont été accueillis pour une découverte du laboratoire souterrain, de l'Écothèque et des démonstrateurs technologiques", avant d'ajouter — sans préciser s'il s'agit de publicité déguisée — que "ces visites peuvent donner lieu à la rédaction d'articles de blogs, des vidéos, des interactions en ligne, des reportages BD".

Sur YouTube, l'agence poste très régulièrement sur sa chaîne. Pourtant, celle-ci ne comptabilise que 390 abonnés, et les vidéos suscitent rarement plus de 1 000 vues avec peu de like et de commentaires. Alors, l'Andra externalise sa communication en collaborant avec des youtubeurs science largement plus visibles. Depuis 2018, plusieurs youtubeurs ont ainsi visité le Centre Meuse/Haute-Marne à l'invitation de l'Andra. Situé à Bure (Meuse), ce laboratoire/musée travaille sur le futur Centre industriel de stockage géologique (Cigéo), projet d'enfouissement des déchets radioactifs les plus dangereux. Le lieu — qui accueille toute l'année sorties scolaires et visites guidées — sert également à communiquer sur un projet difficilement acceptable, tant scientifiquement qu'éthiquement.

Les lieux communs habituellement débités par la filière nucléaire

En janvier 2019, le site de *Reporterre* montrait déjà comment l'Andra avait démarché trois youtubeurs² spécialisés dans la vulgarisation scientifique pour visiter ses installations et véhiculer une image positive de la gestion des déchets radioactifs. Depuis, deux d'entre eux ont donné des interviews à l'Andra.

Sur la chaîne YouTube de l'Andra, dans la rubrique dédiée aux chaînes amies de l'agence, on trouve — au milieu des chaînes des industriels de l'atome et des lobbies — la chaîne Le Réveilleur. Et pour cause : reconnu pour sa clarté et accessoirement pour ses positions pronucléaires, le youtubeur s'est emparé du sujet de la gestion des déchets radioactifs.



En 2018, il faisait partie des youtubeurs invités à visiter le laboratoire, comme le confirme une récente interview accordée... à l'Andra. En octobre 2019, c'est au tour d'AstronoGeek de mettre en ligne un vlog 3 particulièrement favorable à l'Andra et au projet Cigéo. Si le vidéaste aux 580 000 abonnés se défend d'être en mission pour l'agence, la publication de sa vidéo sur le site de l'Andra a de quoi interpeller.

Mais alors les vidéos en question cajolent-elles vraiment l'Andra et ses activités ?

Tandis que les images d'une maquette en Lego défilent à l'écran, la voix off d'AstronoGeek répète qu'il est simplement "factuel". Pourtant, tout au long de sa vidéo, il reprend tels quels les lieux communs habituellement débités par la filière nucléaire : "Ceux qui résumerait le nucléaire à quelques incidents et quelques accidents graves dans le monde n'ont rien compris à la question." "L'équipe du laboratoire est extrêmement transparente." "Que vous soyez pronucléaires ou antinucléaires, les déchets existent déjà

Notes :

1 : <https://reporterre.net/L-Andra-utilise-des-youtubeurs-pour-rendre-cool-les-dechets-radioactifs#nb1>

2 : <https://reporterre.net/Dechets-nucleaires-l-Andra-paye-des-medias-pour-orienter-l-opinion-en-faveur-de>

3 : Vlog : désigne un contenu de communication à vocation de carnet, de journal ou d'agenda, réalisé sur support vidéo. Succession de mini-reportages spontanés, généralement postés sur réseaux sociaux.

donc il faut les stocker, donc des sites comme celui de Bure doivent exister.” “Beaucoup d’ONG antinucléaires sont extrêmement partisans et font une opposition de principe à base d’arguments fallacieux.”

Le youtubeur “vulgarisation” finit même par déclarer que “si on arrête le nucléaire demain, on va grandement augmenter la quantité de déchets, parce qu’il y a énormément de choses utilisées dans les centrales qui sont recyclées et réutilisées”. Sans autre forme de vérification, AstronoGeek diffuse le mythe d’un combustible recyclé. Pourtant, un rapport de Global Chance paru en 2016 démontre comment seule une infime partie des combustibles irradiés est effectivement réutilisée.

Où est passé l’esprit critique ?

Malgré les promesses de neutralité martelées par les youtubeurs qui se laissent guider dans les galeries creusées à 500 mètres sous terre par l’Andra, les vidéos réalisées après leur visite reproduisent les codes de la communication habituellement déployée par l’agence. Sous couvert de pédagogie, les youtubeurs digèrent et recrachent les arguments et les éléments de langage préfabriqués par l’Andra. Et pour cause, lorsqu’on leur demande ce qu’ils connaissent de la gestion des déchets radioactifs, plusieurs répondent “en réalité pas grand-chose” ou “absolument rien”.

Difficile donc, de remettre en question le discours affûté de l’institution ou de faire preuve d’esprit critique. Si bien qu’AstronoGeek en arrive à affirmer que “l’Andra n’a pas grand-chose à voir avec l’industrie nucléaire”. Le créateur ignore sans doute que “le projet Cigéo est financé par les trois acteurs de la filière électronucléaire (EDF, CEA et Orano)” et que l’Andra siège au GIP (groupement d’intérêt public) : ce fonds, abondé par les industriels du nucléaire, distribue des centaines de millions d’euros aux particuliers et aux communes pour faire accepter le projet. À la fin de la vidéo, le spectateur ne saura rien des critiques du projet qui émanent d’une partie de la communauté scientifique et de la société civile, rien non plus sur les agissements parfois illégaux de l’Andra ou la répression inédite qui s’abat sur les opposants.

Toujours est-il que la formule fait recette puisqu’en octobre, c’est au tour d’EDF de solliciter deux youtubeurs et cinq instagrammeuses pour visiter sa centrale nucléaire de Gravelines (59), vidéos et story à la clé.

■ Julien Baldassarra

© Adobe Stock (modifiée)



Fessenheim, de la lutte initiale à la fermeture

Nous avons saisi l'occasion de la fermeture de la plus vieille centrale française¹ pour échanger avec l'un des militants historiques de la région de Fessenheim. Voici le témoignage de Jean-Jacques Rettig.

Bonjour Jean-Jacques. Vous avez été actif contre les douze projets de centrales dans la Plaine du Rhin dans les années 70. Comment cela a-t-il commencé pour vous ?

En 1967, ma femme et moi, nous militons en tant qu'enseignants pour que les radioscopies soient remplacées par des radiographies². Puis nous avons vu arriver la question du nucléaire militaire et du nucléaire civil. Et quand a émergé le projet de centrale nucléaire à Fessenheim nous avons créé le Comité pour la sauvegarde de Fessenheim.



Que s'est-il passé à l'époque ? Quelles ont été les dynamiques à l'œuvre ?

Il y avait un projet de mégapole de Bâle à Rotterdam, de Rotterdam à Milan et de Milan à Fos-sur-Mer, le tout alimenté par 12 centrales nucléaires installées dans la Plaine du Rhin.

Les groupes qui travaillaient sur l'agro-écologie, la pédagogie Freinet, les médecines alternatives et les comités antinucléaires, dont nous faisons partie, se sont très fortement opposés à ce projet. Le fonctionnement était toujours le même : collecte d'informations, structuration par des scientifiques, informations des populations, recherche de dialogue avec les édiles et les représentants de l'État, souvent face à un refus plus ou moins poli, manifestations et occupations de terrain en dernier ressort.

Après la manifestation de Marckolsheim en février 1975, tout le monde est allé à Wyhl du côté allemand. Nous avons regroupé 28 000 personnes pour une grande promenade dans la forêt primaire qui allait être détruite, aplani les barbelés et pris possession du site. Le chef de l'opération de police a suspendu l'opération de répression, une compagnie de policiers a

refusé d'intervenir contre la population. Le terrain a été occupé pendant un an, tout le monde se relayait quotidiennement. Les dimanches c'était festif et convivial. Il y avait une buvette, un restaurant...

Autour de ces luttes, il y a eu d'énormes brassages culturels et générationnels. Les occupations de terrain regroupaient des profs, des vignerons, des agriculteurs, des moines Bouddhistes... Les grands-mères venaient avec leur petits enfants dans la Rotonde (salle commune) pour faire les devoirs. Nous avons même créé une université populaire !

Mais Fessenheim a été la seule à être construite. Comment l'expliquez-vous ?

Fessenheim était une exception. Partout ailleurs, il n'y avait pas de clôture pour délimiter le terrain et les populations locales se sont mobilisées très vite. À Fessenheim, EDF était implanté avec une centrale hydro électrique, une cité EDF. Le terrain était acheté et il a très vite été sécurisé avec une clôture électrifiée et des maîtres-chiens qui circulaient.

Pendant l'hiver 70 et 71 nous avons tenu à Fessenheim même des conférences mais les politiques et EDF ont gardé la main sur la localité. La perspective de l'argent sonnante et trébuchante était un des motifs pour les élus.

Le projet était d'installer quatre réacteurs. Les actions des opposants, 1 500 personnes en avril 1971 et 15 000 personnes en 1975, le nouveau maire en 1973 qui s'était donné comme objectif d'empêcher les réacteurs 3 et 4 de voir le jour ainsi que l'accident de Three Miles Island ont permis qu'il n'y ait que deux réacteurs à Fessenheim³.

Les douze réacteurs évités sont tous aussi importants que les deux construits à Fessenheim, c'est essentiel que la jeune génération de militants le sache et se souvienne.

Notes :

1 : Le réacteur 1 a fermé le 22 février 2020 et le réacteur 2 doit fermer le 30 juin 2020.

2 : Les radioscopies sont des observations en direct contrairement aux radiographies qui sont des clichés. Elles ont été abandonnées car elles exposaient le patient et le médecin aux rayons X de manière excessive. Les enseignants en passaient une chaque année.

3 : Ils ont été installés à Cattenom.

■ Propos recueillis par Anne-Lise Devaux

La résistance antinucléaire s'expose

Depuis le 3 août 2019 se tient à la gare de Luméville-en-Ornois, située à 6 km de Bure, l'exposition en plein air "Trainstopping". Créée par le collectif politico-artistique "Bure/Gorleben". Elle a été exposée pour la première fois à Meuchefitz dans le Wendland en Basse-Saxe (Allemagne), dans le cadre d'une fête de campagne. L'exposition met à l'honneur la coopération franco-allemande autour des blocages de trains radioactifs.

Un lieu stratégique

L'ancienne gare de Luméville est située sur la ligne ferroviaire prévue pour le transport futur des déchets nucléaires lié au projet Cigéo. Elle est depuis longtemps un lieu de vie pour de nombreuses personnes en lutte contre le projet Cigéo. Lorsque ce dernier aura obtenu l'autorisation d'exploitation, des quantités gigantesques de déchets nucléaires seront transportées par cette ligne de chemin de fer jusqu'aux profondeurs du dépôt. Dans les mois et années à venir la question du transport ferroviaire va redevenir un enjeu et un terrain de lutte pour les activistes. "En tant que collectif d'art politique, nous voulions transporter les expériences des luttes antinucléaires passées à cet endroit précis sous la forme d'une exposition et apporter ainsi une petite contribution au débat sur les stratégies futures."



© Trainstopping

L'exposition est consacrée au blocage et au sabotage des voies ferrées. Les diverses formes d'actions et techniques qui ont été conçues et développées au fil du temps par des personnes résistantes ont été documentées par le collectif d'artistes. L'exposition aborde également les questions de la sécurité, de la responsabilité et de la communication sur de telles actions. Dans une interview, disponible sur le site burebure le collectif s'explique "Nous soulignons expressément que cela ne doit pas être considéré comme une tentative d'inciter qui que ce soit à faire de telles choses ! Ce n'est donc PAS une incitation à commettre des crimes... mais peut-être qu'une étincelle d'inspiration vous sautera dessus et éveillera en vous l'intérêt...". L'exposition n'évade d'ailleurs pas la question du risque en rendant hommage à Sébastien Briat, militant de 22 ans tué lors du blocage d'un train Castor La Hague-Gorleben le 7 novembre 2004, près du village d'Avricourt (57).

"Bure ou la Vie dans les bois"

"Bure ou la Vie dans les bois" exposition de photographies de Jürgen Nefzger a été présentée à Lunéville du 17 octobre au 29 décembre 2019 par le CRI des Lumières dans le cadre de *L'engagement, une manifestation nationale*. Centrée sur Bure et l'occupation du bois Lejuc, Jürgen Nefzger nous montre la vie quotidienne d'un groupe d'activistes installé temporairement dans le bois jusqu'à la destruction du camp en février 2018. Ses images montrent le contraste existant entre un État lourdement armé et la résistance de quelques individus qui, à première vue, semblent avoir perdu d'avance.

Un thème fort

Dans le dossier qui accompagne l'exposition¹ on découvre une contextualisation de l'exposition, des aspects historiques sur le blocage des trains comme lors de l'installation des chemins de fer aux États-Unis ou encore les sabotages durant la Seconde Guerre mondiale. Le dossier présente également des éléments d'information pour repérer les trains nucléaires. Il revient largement sur les différentes méthodes pouvant être utilisées pour organiser "l'interruption des flux d'électricité, de marchandises ou de données dans le but de perturber le fonctionnement de la logique capitaliste ou l'infrastructure de l'ordre établi qui a toujours été une forme de résistance."

Notes :

1 : <https://frama.link/Trainstopping>

■ Anne-Lise Devaux



© Jürgen Nefzger

Et l'humain, dans tout ça ?

Le nucléaire, ce n'est pas que des becquerels et des mètres cubes de déchets ; pas qu'une histoire de technique et de fric ; c'est aussi une industrie qui impacte les personnes.

Des peuples autochtones victimes de la pollution des mines d'uranium, aux militant.es en lutte contre le projet Cigéo de poubelle géante à Bure, qui subissent la répression policière, partout, autour du globe, d'un bout à l'autre de la chaîne du nucléaire, les droits humains sont bafoués.

Nous publions également ici un article incitant à faire – ou refaire – des ponts entre la lutte antinucléaire et les luttes sociales actuelles, féministes, anticoloniales ou contre les violences policières ; le nucléaire allant aussi de pair avec une vision coloniale, machiste et guerrière, et de l'utilisation de méthodes répressives pouvant conduire jusqu'à l'exil. Enfin, nous avons voulu montrer combien il était important de construire une réponse collective pour les personnes victimes d'accidents nucléaires. La place nous a manqué pour évoquer les victimes sanitaires des situations non-accidentelles, qu'il s'agisse des travailleurs du nucléaire ou des victimes des essais atomiques.

Vous l'aurez compris, ce dossier vous donnera un rapide aperçu de ce que fait peser cette industrie sur les êtres humains... et de l'importance qu'il y a à lutter ensemble pour que les droits humains ne soient plus piétinés.



© Adobe Stock

Quand les peuples autochtones sont victimes du nucléaire

Bien souvent les mines d'uranium sont implantées proches de sites habités par des peuples autochtones. L'industrie semble croire qu'il est plus facile de s'installer là où il y a peu de monde ou des populations déjà isolées au sein de leur pays respectif. Pourtant les luttes sur place s'organisent et sont parfois victorieuses. Petit aperçu de la situation au Niger avec Bruno Chareyron de la Criirad, aux États-Unis et au Canada suite à la victoire de certains peuples face à l'industrie nucléaire.

Bonjour Bruno Chareyron. Vous connaissez bien la situation d'Arlit au Niger pour y avoir été en mission pour la CRIIRAD. Pouvez-vous revenir sur vos séjours sur place ?

Notre première mission a eu lieu en décembre 2003, à la demande de l'ONG Aghirin'Man basée à Arlit, qui s'inquiétait de la dégradation de l'environnement et de l'état de santé des travailleurs et de la population. Nous avons été choqués : des millions de tonnes de résidus radioactifs entreposés à l'air libre à proximité de cette agglomération qui compte probablement plus de 100 000 habitants, de la poussière partout d'autant que les voiries n'étaient pas goudronnées, des ferrailles radioactives en vente libre sur le marché, des eaux de boisson contaminées par l'uranium bien au-delà des normes de l'OMS (tandis qu'Areva prétendait le contraire). Et une population en attente de résultats de mesure indépendants et fiables.

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

Quelques jours avant cette première mission, les compagnies minières ont fait ouvertement pression sur Monsieur Alhacen, le président de l'ONG qui nous invitait, pour qu'il annule la mission. Mais nous avons tenu bon. À l'atterrissage à Niamey, nous avons été les seuls passagers contrôlés par la police qui nous a confisqué nos radiamètres professionnels. Nous avons perdu trois jours à essayer en vain de récupérer ce matériel. Les autorités rencontrées : ambassadeur de France, député, ministre n'ont rien pu faire et nous ont fait comprendre que des décisions avaient été prises à Paris. Nous n'avons pu passer au final que 2-3 jours à Arlit ce qui est dérisoire compte tenu de l'immensité des mines et de la ville, d'autant que nous n'avions plus que de petits radiamètres grand public. Nous étions suivis lors de nos déplacements et certaines mesures ont dû être faites très rapidement.



© CRIIRAD

Arlit est une ville du Sahara située au nord du Niger, née en 1969 de la découverte de riches gisements d'uranium exploités depuis par la Société des mines de l'Air ainsi que la Compagnie minière d'Akouta, filiales d'Orano. La carrière à ciel ouvert d'Arlit et la mine souterraine d'Akouta ont fourni l'uranium utilisé comme combustible nucléaire dans les centrales nucléaires en France et pour la Force de dissuasion nucléaire française. Eldorado qui attirait de nombreux immigrants de la région, Arlit est devenu un lieu de transit pour les clandestins en partance pour l'Europe.

Pouvez-vous nous expliquer quelle est la situation actuelle pour les populations locales sur le plan économique, social et sanitaire ?

La situation est déplorable, les différentes vagues de licenciements de ces dernières années ont mis des centaines de salariés sur le côté. Les systèmes de soins ne sont pas à la hauteur. Malgré quelques modestes progrès liés aux campagnes d'information que nous avons lancées avec d'autres (fermeture des puits les plus contaminés, décapage d'une centaine de points de contamination radioactive sur les voiries), la population reste exposée en permanence à la radioactivité du fait de la réutilisation de matériaux radioactifs pour la construction, de ferrailles contaminées, de la dispersion de poussières radioactives à partir des verses à stériles, des tas de minerai, des entreposages de résidus, etc.

La société Orano a annoncé en octobre 2019 que sa filiale Cominak allait arrêter l'exploitation de la mine souterraine d'Akouta. Si nous pouvons en tant qu'antinucléaires nous réjouir de cette nouvelle, que peut-on craindre pour Arlit et sa population ?

C'est un vrai sujet d'inquiétude car les défis sont innombrables. Comment limiter sur le long terme l'impact radiologique et chimique des deux collines de résidus radioactifs ? Il s'agit de plusieurs dizaines de millions de tonnes de boues radioactives à l'air libre. Comment limiter la contamination des



© CRIRAD

eaux souterraines et garantir un accès à des eaux potables ? Comment garantir un suivi sanitaire et des soins gratuits aux anciens travailleurs et aux habitants dont certains sont exposés depuis l'enfance aux éléments radioactifs et substances chimiques liés aux mines et usines d'extraction de l'uranium ? Quand on voit dans quel état la COMUF (filiale d'Areva) a laissé ses anciennes mines de Mounana au Gabon, déchets radioactifs dans la forêt, maisons contaminées, malades sans soins, il y a de quoi être inquiet ! Il est important que la mobilisation s'organise pour faire pression sur les autorités françaises et sur Orano afin que les investissements soient à la hauteur pour préparer l'après mine à Arlit.

■ Anne-Lise Devaux

Victoires des peuples autochtones

Aux États-Unis, la communauté amérindienne (Navajo principalement) du Nouveau-Mexique a obtenu la fermeture de la mine d'uranium de Mont Taylor, site sacré, après 10 ans de suspension de son activité. C'est une réelle victoire des associations locales. La bataille a été difficile. La Commission chargée de valider l'exploitation de la mine n'avait pas laissé les associations présenter des éléments économiques, après avoir été bernée par l'exploitant sur ses intentions de rouvrir la mine. Pourtant la remise en exploitation de la mine aurait été un gouffre financier. Et c'est après de nombreux rebondissements judiciaires, que l'exploitant a finalement décidé de ne pas ré-exploiter. Il s'agit maintenant pour les communautés de s'assurer que le site est bien nettoyé, les bassins aquifères dépollués et les infrastructures et déchets contaminés emmenés sur leur lieu de stockage définitif. Pourtant des dommages irréparables ont déjà été causés à cette terre sacrée par l'exploitation de la mine.

Au Canada et plus spécifiquement dans le vaste territoire du Nunavut, habité par le peuple Inuit, c'est Areva (Orano), qui souhaitait ouvrir une mine d'uranium sur le site de Kiggavik. L'entreprise s'est heurtée à plusieurs décisions émanant des pouvoirs publics locaux rejetant le projet, aux motifs de risques majeurs. En premier lieu, pour les populations de caribou, essentielles au mode de vie traditionnel Inuit, à un moment où elles sont déjà fragilisées par le changement climatique et



© Makita

d'une sous-estimation par le futur exploitant des risques de diffusion des poussières issues de la mine. Et enfin et peut-être surtout, la crainte que l'ouverture d'une première mine, n'encourage l'arrivée d'autres opérateurs miniers sur leur territoire, bouleversant en profondeur les équilibres écologiques de la région et le mode de vie Inuit.

Gardons espoir donc que ce type de décisions se multiplient dans les années à venir.



À Bure l'État porte atteinte aux droits humains et c'est la LDH qui le dit !

De cinq en juin 2018, on est passé à sept en septembre, à huit en août 2019, neuf en octobre puis dix en novembre. Dix malfaiteurs·ses mis·es en examen et placés·es sous contrôle judiciaire avec interdiction de territoire et d'entrer en contact, pour 15 000 pages d'un dossier qui s'épaissit de 2 000 pages tous les trois mois.

Tout part de l'intrusion d'un peu moins d'une dizaine d'opposant·es dans les locaux de l'Hôtel-restaurant situés dans l'enceinte du laboratoire de l'Andra à Bure. Des pierres brisent des vitres, du mobilier est chahuté dans le réfectoire et un départ de feu sur une flaque d'essence est maîtrisé par le cuisinier tandis que les intrus quittent les lieux. Le départ de feu devient un incendie dans la presse, la présence de clients dans l'hôtel, une mise en danger de la vie d'autrui pour le procureur : les critères sont réunis pour caractériser le crime en bande organisée. Et s'il y a crime organisé, il y a organisation, il n'en faut pas plus pour que toute la lutte et ses opposant·es deviennent suspects et ouvrent ainsi le champ à une instruction sans limites.¹

Notes :

1 : Introduction issue d'un texte publié initialement sur <https://frama.link/malfaiteurs-bure>

Pour faire face à cette répression judiciaire sans précédent, de nombreuses initiatives verront le jour : des centaines de rassemblements de soutien, des bals des malfaiteurs, des présences devant les tribunaux, la mise en place de défenses juridiques collectives (voir notre article en page 33). Parmi ces initiatives, la Ligue des Droits de l'Homme sera saisie. Une accumulation d'interrogations l'a conduira alors à solliciter de la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) l'envoi d'un observateur indépendant, Me Jacques Englebert, avocat au Barreau de Namur, à l'audience du 5 février 2019 "dédiée" à Bure.

Dans son rapport publié en juin dernier, la LDH considère que "les autorités publiques se livrent à un harcèlement contre les opposants au site d'enfouissement à Bure, destiné à criminaliser leur position et leur manifestation et qui a pour effet de porter atteinte aux libertés individuelles".

En décembre, alors qu'un nouveau membre du collectif a été mis en examen dans le cadre de l'instruction pour "association de malfaiteurs", la LDH communiquera à nouveau pour soutenir le mouvement et dénoncer une atteinte aux droits humains. Nous reproduisons ici un extrait de leur communiqué du 4 décembre dernier.

"Les mesures de contrôle judiciaire ordonnées il y a plus d'un an, alliées au harcèlement des autorités publiques documenté par la Ligue des droits de l'Homme dans un rapport publié en juin dernier, représentent en elles-mêmes une atteinte aux libertés d'association, d'expression et de manifestation. Après une telle durée de mise en œuvre, ces mesures ne se justifient aujourd'hui même plus par la nécessité d'éviter la fréquentation des lieux de l'enquête par les personnes mises en cause, ou d'éviter les contacts entre elles, puisqu'elles ont été entendues par la justice.

Le choix d'assortir cette nouvelle mise en examen d'une interdiction de territoire et de communiquer avec les autres personnes mises en cause vise à justifier le maintien des mesures précédentes, tout en créant artificiellement de nouvelles péripéties.

La conduite de l'enquête trahit encore une fois la volonté de criminaliser et de paralyser des activités politiques en maintenant un mouvement sous des chefs d'accusation disproportionnés et inconsistants. L'intimidation et le déni de réalité ne sont pas des méthodes d'instruction dans un État de droit !"

■ Laura Hameaux

L'intersectionnalité des luttes et l'ouverture de la lutte antinucléaire

Les questions sociales et environnementales sont désormais incontournables. L'année 2019 a vu se succéder les mobilisations, des Gilets jaunes aux Marches climat jusqu'à la grève contre la réforme des retraites, avec bien souvent, les mêmes personnes dans les rues. Où se trouve la lutte antinucléaire dans cette cartographie des contestations ? Que partage-t-elle d'éthique et de pratiques avec ces combats ? Quel rôle peut-elle jouer ?

À l'heure où les protestations sont croissantes, il semble important de s'assurer que la pensée contre l'atome soit incluse dans toutes les batailles contre l'ensemble du système capitaliste. Qu'il devienne évident que le nucléaire ne sauvera pas le climat. Que le nucléaire est antidémocratique. Que la lutte trouve sa place dans les collectifs contre les violences policières. Que la lutte se positionne contre le système patriarcal et colonial. Chacun et chacune d'entre nous est à l'intersection de plusieurs luttes. Il y a trop de luttes pour s'intéresser à toutes ; chacune permet de s'attaquer par un bout au fonctionnement absurde et insoutenable de la société dans laquelle nous vivons. Nous faisons donc des choix, par exemple celui de nous impliquer dans un combat spécifique plutôt qu'un autre, pas forcément parce qu'un problème est plus important mais parce qu'il nous affecte plus. Il semble ainsi indispensable que les informations circulent entre les collectifs en lutte, que les cloisons s'effacent et qu'il y ait une mutualisation des outils et des réflexions.

La co-signature de communiqué de presse peut être un des outils. Celle-ci permet de se rencontrer autour d'une revendication et d'afficher publiquement les liens entre différents collectifs. On a ainsi pu voir le Réseau "Sortir du nucléaire" co-signer des appels contre les violences policières avec le collectif Vérité justice pour Adama, ce qui semble une bonne perspective. La répression des manifestations, de Gilets jaunes notamment, mais aussi des militant·e·s pour les causes environnementales, a en effet donné une forte visibilité à la question des violences policières. Or, ce que les manifestant·e·s ont subi (et médiatisé) s'apparente à ce qui se passait depuis longtemps dans les quartiers où s'expérimente la violence d'État. Reconnaître ces liens, cela permet de lutter ensemble et de créer de la solidarité entre des mondes qui se croisent trop peu.

L'organisation d'événements multi-thématiques crée également d'excellents ponts comme ont pu l'expérimenter les Bombes atomiques, collectif féministe et antinucléaire. Les événements des Bombes atomiques ont été l'occasion de faire venir à Bure des personnes qui ne s'intéressent pas de prime abord à l'antinucleaire. Les trois quarts des participant·e·s du week-end de septembre 2019 (500 personnes) et de la semaine de février 2020 (150 personnes) n'avaient jamais mis les pieds sur ce territoire. Elles sont venues parce que le combat féministe les porte et parce qu'elles se sentent concernées par l'écologie. Par ailleurs, pour certaines, le contexte de la non-mixité était indispensable pour se sentir à l'aise dans une lutte aussi dure et réprimée que la lutte contre la poubelle

Cigéo. Le climat de bienveillance et d'écoute a permis d'ouvrir les discussions à tou·te·s, spécialistes ou non de la question antinucléaire, des questions féministes et éco-féministes. Cela a également été l'occasion de se plonger dans une histoire qui a ressurgi grâce à la ferveur féministe du moment et face à la destruction actuelle du vivant avec la réédition de livres sur l'histoire des luttes de femmes contre les missiles nucléaires et sur l'histoire des femmes en lutte contre la centrale de Plogoff, notamment. Mettre en lien la question du pouvoir patriarcal sur les existences de meufs¹ et la question du pouvoir industriel et nucléaire sur nos vies et sur les territoires qui nous entourent n'est pas incongru. Dans les deux cas, il s'agit de dépossession. De même, en tant que meufs, il y a une nécessité à reprendre prise sur sa vie, ses choix, et d'avoir une place dans les luttes.

Notes :

1 : Ici le terme "meuf" inclut les personnes non-binaires, les femmes et hommes trans, les femmes.

L'intersectionnalité des luttes est une manière de prendre en compte toutes les oppressions systémiques, de dire qu'elles sont interdépendantes et d'affirmer qu'on ne peut pas lutter contre le nucléaire sans lutter :

- Contre le système colonial qui le permet (extraction d'uranium au Niger – Cf. article p.18) ;
- Contre le système patriarcal viriliste et guerrier qui a besoin d'affirmer sa puissance par une force de frappe (Cf. article p.31) ;
- Contre les méthodes répressives d'un État autoritaire qui soit dit en passant met aussi en prison les militants écologistes (Cf. articles p. 20 et p. 22) ;
- Contre l'accaparement des terres et pour une agriculture paysanne...

La lutte antinucléaire existe depuis 70 ans ; elle est pourtant encore d'actualité. Elle a pris des formes différentes et a été traversée de pratiques diverses. Elle a vécu des victoires et des défaites. Un héritage est à construire et des liens doivent être établis entre les générations de militant·e·s. Pour ce faire, des échanges doivent exister et les militant·e·s antinucléaires ont un rôle important à y assumer.

Il semble ainsi essentiel d'entretenir les liens entre tous les collectifs, générations et organisations qui luttent contre le nucléaire et son monde.

■ Clara Simon

Quand le nucléaire pousse à l'exil...

Nadezdha Kutepova est réfugiée en France depuis 2016 pour son combat contre l'industrie nucléaire russe.

Bonjour Nadezdha. Pouvez-vous revenir en quelques mots sur l'origine de votre engagement contre le nucléaire ?

Je suis née et j'ai grandi à Oziorsk car mes ancêtres travaillaient pour l'usine nucléaire de Mayak. Certains sont décédés de maladies graves liées à leur activité. En 1999, je me suis engagée pour la défense des victimes qui vivent ou vivaient à Oziorsk et dans ses alentours.

Qu'avez-vous découvert en faisant vos recherches ?

En 1990, en Russie, tout ce qui concerne les pollutions nucléaires a été rendu public. Parallèlement, il y a eu une loi pour la défense sociale des victimes de l'accident de 1957¹. Très vite, j'ai remarqué que des catégories de personnes ne pourraient pas être dédommagées.

Le cas de ceux dont les mères étaient enceintes en 1957 est emblématique. Nés sains, à l'âge de 40 ans, ils ont développé des maladies graves qui ont été officiellement reconnues comme dues à l'influence des radiations sur leurs mères. Dans la loi, il n'était pas prévu de les indemniser. Nous avons été jusqu'à la Cour européenne des droits de l'homme qui a rejeté notre demande en 2012. Nous avons évoqué de nombreux articles de la Convention européenne des droits de l'homme : le droit à la vie (art. 2), l'interdiction de traitement inhumain et dégradant (art. 3), le déni de justice (art. 6) et le droit au respect de la vie privée (art. 8) car les personnes ont été durablement affectées par ces pollutions. Dans la jurisprudence, la plupart des victimes ne sont jamais reconnues. C'est un déni de justice.

Le droit nucléaire est un droit dérogatoire. On fait des exceptions, on permet à l'État ou aux usines de diminuer l'indemnisation parce qu'aucun État n'est capable de payer les sommes qu'ils devraient selon les Conventions en vigueur². C'est scandaleux.

Pourquoi avez-vous fui ?

Nous avons créé l'association Planète d'espoir en 2000 et pendant 15 ans nous avons défendu les victimes de l'usine de Mayak devant les tribunaux. Notre activité allait à l'encontre de l'État et nous vivions dans une ville fermée³ sous très forte surveillance de la FSB⁴. En 2004, la recherche que nous voulions faire sur la mentalité des personnes vivant dans les villes fermées a été interdite. En 2009, l'État nous a accusé d'utiliser l'argent que nous percevions pour notre propre profit. Pendant toute la durée du procès j'étais suivie, ils sont venus jusqu'à la maternité. C'était terrible. Le tribunal de commerce a finalement reconnu que nous n'étions pas coupables. En 2015, notre ONG a été reconnue comme un agent étranger. Nous avons eu un financement de l'étranger et nous avons



© Fabrice Murgia

Nadezdha Kutepova avec Virginie Demilier, de la Cie Artara, dans le cadre de la promotion de la pièce de théâtre "La mémoire des arbres" de Fabrice Murgia.

une activité politique, cela leur a suffit. Mais c'est surtout parce qu'un des cas que nous avons défendu a connu beaucoup de bruit médiatique. Ils ont compris que nous étions influents.

Dans un jugement nous avons été qualifiés de menace pour la sécurité de l'État et les médias russes m'ont accusée d'espionnage industriel. Je risquais la prison.

J'ai pris cette menace très au sérieux, j'ai contacté la FIDH et je suis arrivée en France en juillet 2015. J'étais déprimée. J'avais quitté des personnes que j'avais promis de défendre. J'avais tout et j'avais plus rien d'un coup... J'ai obtenu le statut de réfugié auprès de l'OFPPA⁵ en 6 mois. En septembre 2016, j'ai commencé à apprendre le français à l'Université de la Sorbonne. En 2018, j'ai été acceptée à l'école de droit de la Sorbonne et depuis décembre 2019, je suis diplômée en droit français et européen. C'était très difficile de me mettre au français, au français juridique. Mais cela m'a rendue ce sentiment de gérer ma vie...

■ **Propos recueillis par Anne-Lise Devaux**

Retrouvez la suite de l'interview à l'adresse : <https://frama.link/SuiteExil>. Nous y évoquons avec Nadezdha ses engagements futurs, la situation actuelle à Oziorsk et ses enfants.

Notes :

1 : Accident de Mayak de 1957 : l'explosion d'un conteneur de déchets radioactifs. 23 villages évacués, des milliers de "liquideurs" réquisitionnés.

2 : Conv. de Paris sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire, la Conv. de Bruxelles sur la responsabilité des exploitants de navires nucléaires et la Conv. de Vienne sur la responsabilité civile en cas d'accident nucléaire.

3 : Une ville fermée comporte des restrictions d'accès, de déplacement et de résidence.

4 : Service fédéral de sécurité de la fédération de Russie, services secrets russes.

5 : Office français de protection des réfugiés et apatrides.



© Les Enfants de Tchernobyl

La société civile s'organise pour aider les victimes

Nous avons demandé à différents collectifs citoyens de nous présenter leur action en faveur des victimes du nucléaire. Deux associations travaillant avec les victimes de Tchernobyl et deux associations travaillant avec celles de Fukushima vous sont présentées ici. Par ailleurs, nous avons déjà consacré récemment des sujets à la situation des travailleurs de l'industrie nucléaire et notamment à l'association Ma Zone Contrôlée (voir les revues n°78 et n°79) ainsi que dans notre dernier numéro aux victimes des essais nucléaires que nous vous invitons à relire.

Les Enfants de Tchernobyl

«Les Enfants de Tchernobyl» apporte un soutien aux populations locales.

Ce sont 300 projets en France, Ukraine, Biélorussie et Fédération de Russie qui ont été réalisés par les 500 membres de l'association. Chaque été, l'association accueille chez des bénévoles des enfants ukrainiens et russes et apporte les preuves de l'intérêt de ces séjours par le biais de mesures des charges corporelles

Depuis 27 ans, en relation avec des équipes scientifiques et médicales, l'association

en césium 137 des enfants accueillis avant puis après leur séjour. Ces analyses scientifiques sont réalisées par les instituts indépendants BELRAD à Minsk (Biélorussie) et au Centre Écologie et Santé d'Ivankiv (Ukraine).

L'association lance un appel aux familles bénévoles des départements 25, 67, 68, 70, 88 et 90 pour l'accueil en juillet et août 2020 de 160 enfants pour trois semaines environ. N'hésitez pas à les contacter pour les aider !

Quelles difficultés rencontrez-vous ?

«Nous rencontrons quatre difficultés majeures : trouver des ressources financières, les mensonges des autorités politiques et scientifiques sur les conséquences sanitaires de Tchernobyl, la corruption endémique des anciennes républiques d'URSS concernées et la situation politique, géopolitique et sociale de ces pays qui n'autorisent que peu, voire pas, l'intervention d'étrangers sur ce dossier très sensible.»

Les Enfants de Tchernobyl Belarus

Fondée en 2001, l'association a pour mission de financer les activités de l'Institut BELRAD de Minsk, de venir en aide aux populations contaminées par l'accident de Tchernobyl, et d'informer des conséquences réelles de cet accident. BELRAD réalise des mesures de la contamination des aliments et de l'organisme des enfants en zones contaminées, et fournit de la pectine de pomme aux enfants pour accélérer l'élimination des radionucléides ingérés. L'association ETB informe le public par des films, des conférences, des livres et a entamé, après la catastrophe de Fukushima, des partenariats avec des ONG japonaises.

Quelles difficultés rencontrez-vous ?

«Privés de toute subvention, nous avons besoin de fonds pour nous permettre de poursuivre nos activités de prophylaxie et d'archivage des milliers de mesures prises plusieurs fois par an.»



© Les Enfants de Tchernobyl

Yosomono-net Ce réseau a vu le jour suite aux actions contre le redémarrage de la centrale japonaise d'Ohi en juin 2012. Des ressortissants japonais en Europe décident la création d'un réseau international pour la sortie du nucléaire.

Ce réseau, baptisé Yosomono-net, a pour but d'échanger des informations en temps réel pour planifier et coordonner des initiatives à travers le monde. Il s'agit d'être plus efficace et plus fort pour dénoncer les effets de la catastrophe de Fukushima.

Pourquoi ce nom ?

"Yosomono signifie "étranger, celui qui vient d'ailleurs". Parce qu'en plus de notre statut de résidents étrangers dans les pays où nous vivons, nous sommes parfois considérés comme des "étrangers" au Japon. Nous pensons que la catastrophe de Fukushima a eu et aura encore des conséquences très graves. Il est plus que nécessaire d'agir de l'extérieur pour soutenir ceux qui souffrent et luttent sur place. Nous nous associons aux réflexions et aux actions destinées à faire sortir le Japon et le reste du monde, de la domination non démocratique du nucléaire."

Nos Voisins Lointains 3.11 L'association a été créée à Lyon en 2013, à la suite de la catastrophe de Fukushima, pour soutenir les familles les plus nécessiteuses. Aujourd'hui l'association concentre ses activités vers la création de relations entre la population française et japonaise, menacées toutes deux par l'omniprésence nucléaire.

En particulier l'association organise des tournées de conférences, en France et en Europe, avec des mères réfugiées du nucléaire. En partageant leurs expériences, l'association s'efforce de sauvegarder le droit fondamental de vivre dans un environnement exempt de radioactivité. Elle organise également des projections de films, de théâtre de papier (kamishibai¹),

Pour contacter ces associations :

Les enfants de Tchernobyl

14 rue des Dahlias 68740 ROGGENHOUSE
lesenfantsdetchernobyl@gmail.com - Tél. : 06 73 15 15 81
www.lesenfantsdetchernobyl.fr
<https://www.facebook.com/lesenfantsdetchernobyl>

Enfants de Tchernobyl Belarus

Résidence Les Clairières,
3 Avenue Pierre Poivre D11, 49240 AVRILLÉ
Tél. : 09 67 59 19 03

Yosomono.net

25 rue Gandon, 75013 PARIS

Nos voisins lointains 3.11

Chez Mme VAREYON,
34A rue François Peissel, 69300 CALUIRE
Tél. : 06 62 20 86 55
voisins311@gmail.com
<https://nosvoisinslointains311.home.blog/>

afin de diffuser l'information sur la vie des sinistrés de Fukushima.

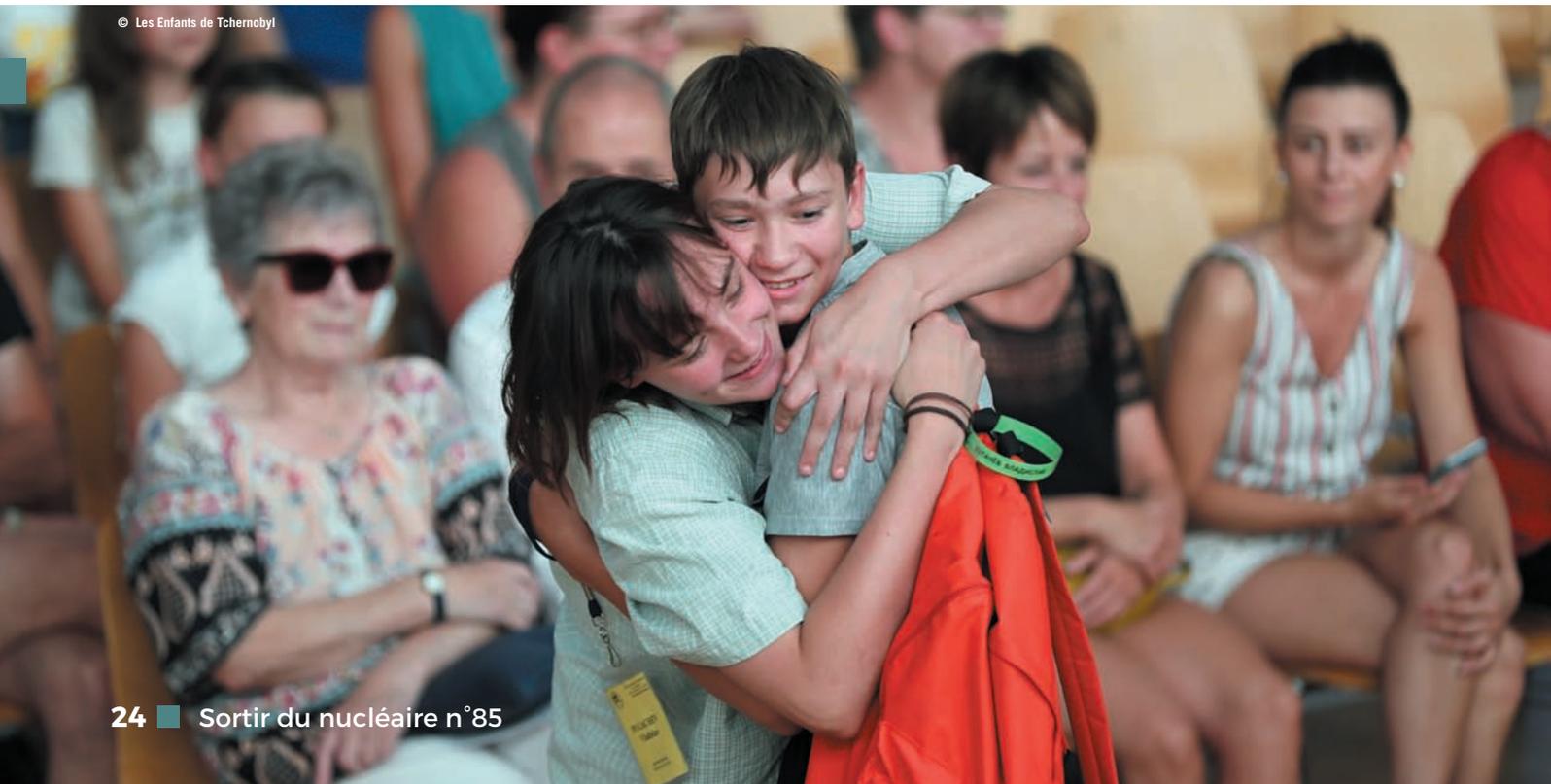
Quelles difficultés rencontrez-vous ?

"Nos difficultés récentes proviennent essentiellement de la baisse d'intérêt du public, que ce soit au Japon ou en France. Parallèlement à cela, nous souffrons de problèmes de recrutement d'adhérents et sympathisants autour de ce sujet."

Notes :

1 : Le kamishibai (紙芝居, littéralement "pièce de théâtre sur papier") est un genre narratif japonais, sorte de théâtre ambulante où des artistes racontent des histoires en faisant défiler des illustrations devant les spectateurs.

■ Les associations



Sortie du nucléaire en Allemagne : en finir avec les idées reçues

Lorsqu'on parle de sortie du nucléaire, qui n'a jamais entendu "Regardez l'Allemagne, qui rouvre des centrales à charbon, augmente ses émissions de gaz à effet de serre et est maintenant bien contente de nous acheter de l'électricité !" ? Mais qu'en est-il vraiment ?

Ce petit "désintox" se base sur les données fournies dans un article publié dans le Journal de l'Énergie¹ par Bernard Laponche, expert de l'association Global Chance.

En premier lieu, rappelons que la sortie du nucléaire allemand a connu une accélération en 2011, mais avait commencé dès 2000. En 2011, Angela Merkel n'avait fait que confirmer la politique déjà décidée auparavant, sur laquelle elle avait voulu revenir en 2009.

Idée reçue n°1

Depuis que l'Allemagne sort du nucléaire, elle importe massivement de l'électricité de France

L'analyse des données Eurostat indique que les importations d'électricité de l'Allemagne ont chuté depuis 2011, passant de 51 TWh à 32 TWh en 2018. Par ailleurs, mis à part une baisse ponctuelle en 2011 liée à l'arrêt de huit réacteurs, les exportations d'électricité allemandes n'ont cessé de croître depuis 2006, s'élevant à 81 TWh en 2018. Les exportations nettes de l'Allemagne étaient donc de 49 TWh en 2018.

Examinons les échanges spécifiques entre la France et l'Allemagne. Selon les données de RTE et Agora Energiewende, à part pour l'année 2011, notre voisin d'outre-Rhin est depuis longtemps exportateur net d'électricité vers notre pays (8,4 TWh en 2018).

Par ailleurs, la consommation d'électricité allemande a chuté à 569 TWh en 2019, son plus bas niveau depuis 1990.

Idée reçue n°2

Pour sortir du nucléaire, l'Allemagne revient au charbon

De 2000 à 2018, la production annuelle d'électricité nucléaire est passée de 169,6 TWh à 76 TWh (140,6 en 2010). Six réacteurs doivent encore fermer d'ici fin 2022.

Cette baisse n'a cependant pas été compensée par le charbon. Très médiatisée, la mise en service prochaine d'une

nouvelle centrale à charbon (Datteln 4, dont la construction était prévue avant 2011) est l'arbre qui cache la forêt : de 2000 à 2018, la production d'électricité d'origine fossile (gaz, charbon, lignite) est passée de 361 à 328 TWh (353,3 en 2010). Une vingtaine de projets de centrales au charbon ou au lignite ont été annulés.

En revanche, les énergies renouvelables ont compensé plus de deux fois la production des centrales nucléaires arrêtées : de 39,7 TWh en 2000, elles sont passées à 110 TWh en 2010 et 231 TWh en 2018. Début 2020, elles représentent 43% de la consommation d'électricité.

Idée reçue n°3

Les émissions de gaz à effet de serre allemandes ont explosé

Selon les données de l'Agence Fédérale de l'Environnement, les émissions de gaz à effet de serre du secteur électrique sont passées de 315 millions de tonnes équivalent CO₂ en 2010 à 272 en 2018. Selon les estimations d'Agora Energiewende², elles seraient tombées à 223 en 2019. Rappelons qu'en raison des exportations, une partie de ces émissions correspond aux consommations d'autres pays, dont la France.

Quant aux émissions tous secteurs confondus, elles sont passées de 942 millions de tonnes équivalent CO₂ en 2010 à 805 en 2019. L'année 2019 a été marquée par une baisse de 6,3% des émissions, mettant le pays en bonne voie d'atteindre ses objectifs climatiques.

Notes :

1 : <https://journaldelenergie.com/nucleaire/contre-verites-allemande-sortie-nucleaire/>

2 : Die Energiewende im Stromsektor : Stand der Dinge 2019. Publication à retrouver sur <https://www.agora-energie.de>

■ Charlotte Mijeon

Municipalités à l'appui de la transition énergétique citoyenne

La campagne municipale en France a vu fleurir les initiatives pour inciter les maires et les candidats à s'engager en faveur de la transition énergétique, dont celle du Réseau "Sortir du nucléaire". Il nous semblait nécessaire d'aller voir ce qui se fait ailleurs en Europe en matière de soutien aux dynamiques citoyennes d'énergie renouvelables par les municipalités.

Les villes sont des laboratoires pour intensifier l'adoption des services et des infrastructures d'énergie renouvelables et la mise en oeuvre de programmes d'efficacité énergétique. Elles peuvent, et doivent, également jouer un rôle dans l'évolution des dynamiques de pouvoir sur le marché de l'énergie. Au cours des dernières décennies, les gouvernements locaux ont fait émerger de nouveaux modèles économiques, faisant évoluer la gouvernance des systèmes énergétiques, en encourageant la participation plus directe.

Quel intérêt à agir pour les municipalités ?

En 2016, deux études distinctes portant sur l'énergie éolienne ont conclu que les projets communautaires contribuaient environ huit fois plus au développement local que ceux mis en oeuvre par des entreprises traditionnelles. L'une des deux études portant sur des projets menés dans trois groupes d'îles écossaises, a révélé que les possibilités de régénération économique locale étaient plus grandes, car leurs revenus réinvestis dans des infrastructures contribuant à la cohésion sociale et à l'acceptation des énergies renouvelables. Quelques mois plus tard, une étude menée par l'Institut Allemand des Technologies Décentralisées a également conclu que les projets communautaires produisaient entre 8 et 10 fois plus de valeur ajoutée locale que ceux réalisés par des promoteurs externes. Les revenus tirés du projet sont le plus souvent réinvestis dans des mesures visant à aider les consommateurs vulnérables à devenir plus actifs dans la gestion de leur consommation. Quelques exemples européens :

■ Une coopérative d'investissement à Mouscron en Belgique

La ville de Mouscron, en Belgique, a lancé en 2017 la coopérative énergétique "Coopen". La ville détient 15% des actions de la coopérative, 55% appartenant aux habitant-es de Mouscron et les 30% restants à une entreprise coopérative d'investissement vert.

La Coopem aide les foyers à installer des panneaux solaires photovoltaïques en avançant le versement de subventions solaires régionales, habituellement accordées sur une période de cinq ans. Elle gère l'ensemble du processus technique et administratif, participe à l'achat en commun d'équipements auprès de fournisseurs locaux et suit et valide le processus d'installation. La Coopem propose également aux entreprises locales, un plan de leasing pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques et finance 90% des investissements initiaux, remboursés sur une période de dix ans.

Energy Cities est un réseau de plus de 1 000 villes de 30 pays différents. Energy Cities souhaite une transformation radicale des systèmes et des politiques énergétiques, en donnant aux citoyen-ne-s les moyens de concevoir un futur énergétique décentralisé et renouvelable. Nous encourageons un dialogue basé sur une confiance mutuelle entre les citoyen-ne-s, les leaders locaux et les institutions nationales et européennes pour accélérer la transition énergétique en Europe.

Les habitant-es et les entreprises bénéficiaires ont pu obtenir un accès financier et technique plus facile aux investissements dans l'énergie solaire et réduire considérablement leur facture énergétique. Cela s'est traduit par une réduction des émissions de CO₂, contribuant à l'atteinte des objectifs climat de la ville, tout en stimulant l'emploi et l'activité économique locale. Enfin, l'initiative a permis à la ville d'expérimenter de nouveaux partenariats, cadres et réglementations et de fournir un modèle économique équitable et rentable.

■ Le vent qui souffle près du port profite directement à la ville de Copenhague au Danemark et à ses habitant-es

Le parc éolien de Middelgrunden au Danemark est un exemple de réussite d'un projet énergétique détenu en copropriété

par une ville et des citoyen·nes. L'histoire remonte à la fin des années 90, lorsqu'une coopérative énergétique engage des discussions avec la municipalité de Copenhague pour la construction de 20 éoliennes (2 MW chacune) à quelques kilomètres au large du port.

Au cours de la phase d'essai et de construction du parc éolien, les coûts et les revenus des premières turbines en exploitation ont été répartis équitablement entre le service public local et la coopérative. Après l'achèvement du programme en 2000, les copropriétaires ont fonctionné en entités distinctes, les 8 500 membres de la coopérative détenant et gérant 10 turbines et les services publics locaux les 10 autres.

La coopérative fonctionne selon un modèle de gouvernance démocratique, chaque membre disposant d'une voix, indépendamment du nombre d'actions possédées.

La coopération entre les deux parties s'est avérée être un partenariat gagnant-gagnant. Le service public local fournissant une expertise technique et juridique et l'implication de la coopérative suscitant l'enthousiasme et l'engagement de la communauté.

■ Les 30 centrales énergétiques citoyennes Vienne en Autriche

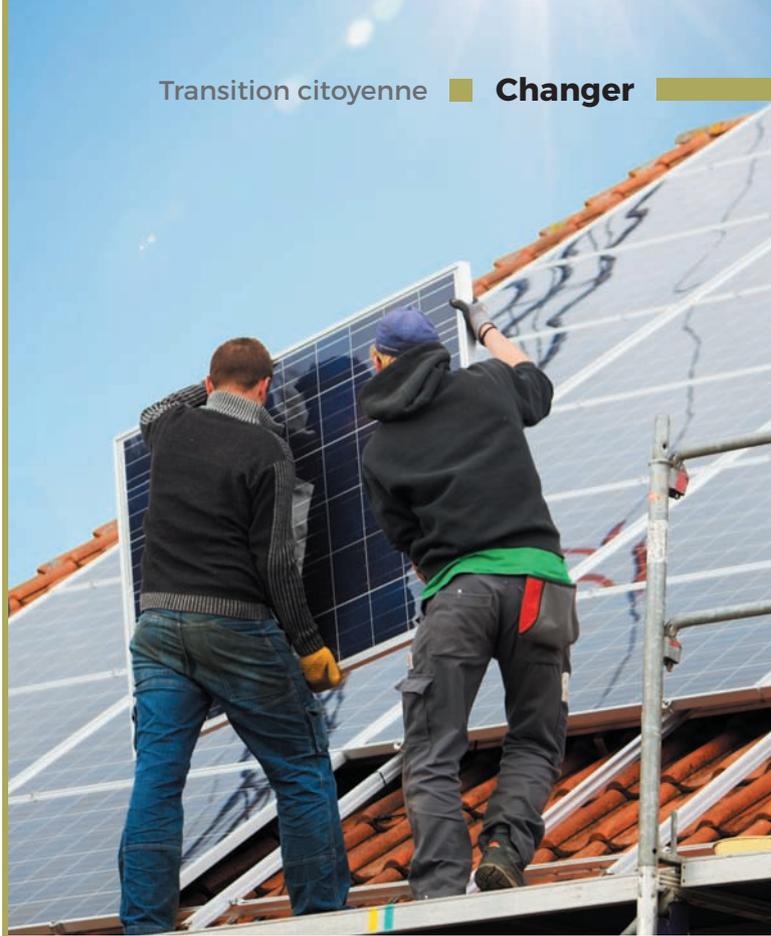
En 2012, la Stadtwerke WienEnergy a commencé à vendre des modules solaires photovoltaïques aux citoyen·nes. L'intérêt a été immédiat. Les panneaux ont été réservés en une semaine voire, pour la troisième opération du genre, en 24h !

En voici le modèle : les citoyen·nes achètent les panneaux des centrales électriques construites et exploitées par WienEnergy et les louent ensuite au service public. WienEnergy leur verse une rémunération annuelle sous forme de virement bancaire, ou par le biais de bons de d'achat, auprès d'une chaîne de supermarchés partenaire, ou de bons de réductions sur l'électricité ou le gaz. Les intérêts annuels ont varié de 1,75 % à 3,1 % pour un contrat d'une durée de cinq ans. Quand les panneaux solaires arrivent en fin de vie (environ 25 ans plus tard), WienEnergy les rachète aux citoyen·nes pour la totalité du montant investi. En 2017, 30 centrales ont été installées sur ce modèle, d'une capacité totale de 19 MW, et 35 000 euros ont été investis par les 10 000 citoyen·nes participant·es. Les panneaux ont été installés dans des gares, des centres commerciaux, des écoles publiques, des cimetières, des cités de logements sociaux, etc.

Cette solution a permis aux citoyennes et citoyens viennois, dont la majorité vit dans des logements avec des schémas de propriété parfois complexes ou ne possédant pas de toit adéquat, d'investir et de bénéficier de l'énergie solaire.

Ces exemples sont extraits du guide "Comment soutenir les communautés et initiatives citoyennes d'énergie renouvelable, Guide pour les décideurs locaux et régionaux" édité par Energie cities. Si ces exemples ne sont pas forcément applicables tels quels en France, ils montrent qu'il est possible pour les municipalités de jouer un rôle dans le déploiement des projets d'énergie renouvelables citoyennes...

■ Anne-Lise Devaux



© Adobe Stock

Comment les villes peuvent-elles soutenir les communautés d'énergie renouvelable ?

En tant que responsable de la réglementation et des politiques

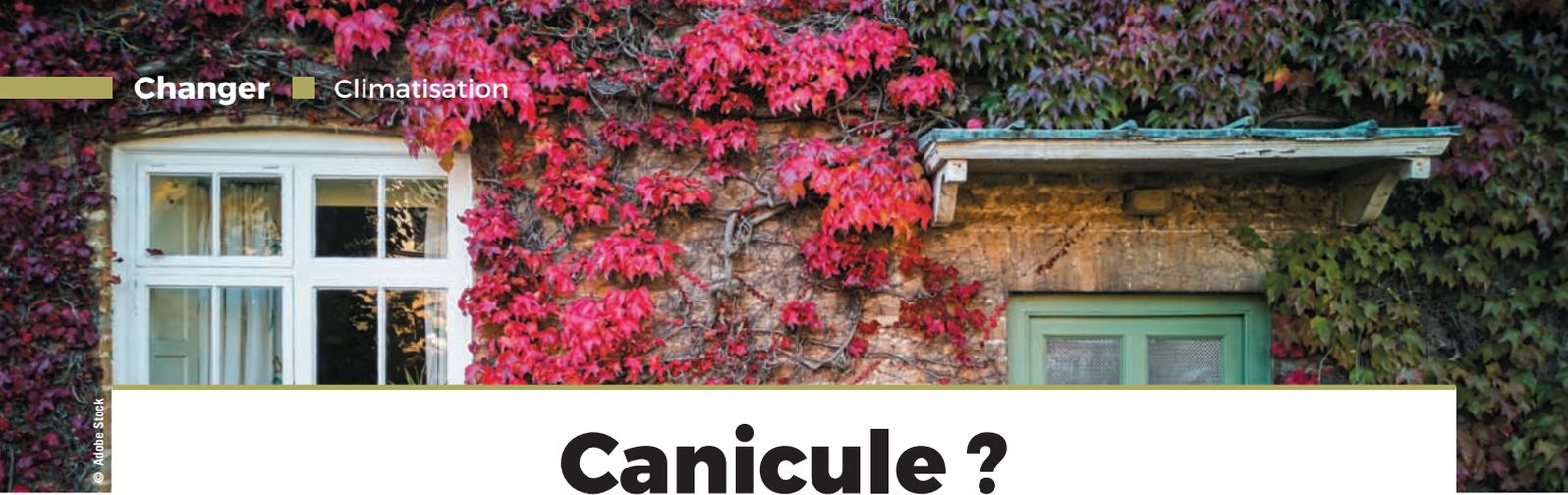
- Inclure des objectifs de propriété collective dans leurs stratégies énergie-climat
- Demander aux développeurs d'ouvrir les projets à la participation citoyenne
- Développer des partenariats urbain-rural
- Orienter l'aménagement et l'urbanisme vers l'énergie communautaire
- S'appuyer sur le community-planning et l'engagement
- Favoriser l'achat groupé d'énergie et réorienter la commande publique
- Établir un partenariat avec les institutions européennes et nationales

En tant que partenaire ou facilitateur de projet

- Créer ou mandater un organisme dédié
- Cartographier le potentiel et rapprocher les personnes
- Ouvrir l'accès aux sites et infrastructures publics
- Assurer le financement et la collecte de fonds

En tant qu'opérateur d'infrastructure

- Offrir une participation dans l'entreprise locale de service énergétique
- Ouvrir le capital des projets énergétiques municipaux
- Efforts communs pour les campagnes de remunicipalisation



Canicule ?

Halte au climatiseur !

Ah l'été, les vacances, les terrasses ensoleillées, la chaleur voire la canicule et ses insomnies... On pourrait être séduit par les vendeurs de systèmes de climatisation. En moyenne, 60 000 appareils de climatisation sont vendus chaque année en France. Pourtant, il existe d'autres systèmes, parfois très simples, qui permettent de rendre son logement vivable, même au plus fort de l'été.

Il faut savoir qu'un climatiseur consomme en moyenne 500kWh par an. Ensuite, un climatiseur a besoin de gaz réfrigérant et 1 g de ce gaz impacte l'environnement autant que 1,3 kg de CO₂. Et la production d'air frais en intérieur implique un rejet d'air chaud en extérieur. Petite explication.

Un climatiseur c'est un compresseur qui donne "l'énergie mécanique" et augmente la pression et la température du fluide frigorigène, un condenseur qui fait passer le fluide de l'état gazeux à un état solide ou liquide, un réducteur de pression pour que le liquide passe de l'état liquide à gazeux et enfin, un échangeur évaporateur qui assure l'évacuation du fluide et le refroidissement. Après le passage dans cet évaporateur, le fluide frigorigène revient vers le compresseur pour un nouveau cycle frigorigène.

Dans une étude de 2012, menée par le CNRS et Météo France, les chercheurs notaient que "l'une des conséquences des îlots de chaleur urbains en été est une utilisation accrue de la climatisation dans les zones urbanisées, qui, en refroidissant l'intérieur des bâtiments, libère de la chaleur résiduelle dans l'atmosphère". Les climatiseurs permettent donc de soulager à court terme, mais ils sont à long terme responsables de l'augmentation des températures – et de notre inconfort face à la chaleur.

Alors que peut-on faire pour diminuer la température de nos logements ? Voici quelques conseils à l'approche de l'été.

L'air, la lumière... Fermez les fenêtres la journée et rouvrez-les à partir de 21 h pour créer des courants d'air la nuit. Fermez les volets car les rayons du soleil qui tapent directement sur les carreaux des fenêtres augmentent la chaleur. Les systèmes extérieurs sont plus efficaces car ils empêchent la chaleur de traverser la vitre. Si vous n'avez pas de volets vous pouvez concevoir des réflecteurs de lumière. Il vous suffira de coller des feuilles d'aluminium sur du carton de la taille de vos fenêtres. Ils renverront la lumière, ce qui empêchera la chaleur de pénétrer dans votre logement.

... l'eau et les plantes

Vous pouvez accélérer le rafraîchissement des pièces en suspendant un drap mouillé devant une fenêtre entrouverte. L'évaporation absorbera la chaleur et refroidira la pièce. Passer simplement une serpillière mouillée sur le sol aidera aussi.

Un ventilateur ne refroidit pas une pièce. En revanche, si vous placez une bouteille d'eau congelée ou une serviette humide devant, l'air sera moins étouffant, le ventilateur diffusera la fraîcheur dans toute la pièce.



Les plantes sont de formidables remparts contre la chaleur. Elles connaissent un phénomène d'évapotranspiration, qui transfère l'eau contenue dans le sol vers l'atmosphère par transpiration. C'est le cas des plantes grimpantes comme le lierre mais aussi des plantes en pot comme les ficus. Pensez à les arroser plutôt le soir.

Enfin, sachez qu'un ordinateur fixe allumé continuellement crée à peu près autant de chaleur que six réfrigérateurs ! Éteignez donc vos appareils électroménagers non essentiels.

■ Anne-Lise Devaux

EN BREF...

■ Fermeture en série

La fermeture de Fessenheim prévue en juin viendra clôturer une série de fermetures de centrales nucléaires au niveau mondial. En effet, le 30 décembre dernier la **Suède** a définitivement fermé le réacteur 2 de la centrale nucléaire de Ringhals après 43 ans de fonctionnement. Les propriétaires de la centrale avaient annoncé en 2015 la fermeture de ce réacteur 5 ans plus tôt que prévu due à la baisse de la demande, la baisse du prix de l'électricité et du coût trop élevé de la maintenance et de la mise aux normes post-Fukushima. Et c'est pour les mêmes raisons que la **Corée du Sud** a décidé de fermer le réacteur 1 de la centrale de Wolsong. En **Suisse** aussi, la centrale de Molenberg a fermé après 47 années de fonctionnement le 20 décembre 2019. Le conseil d'administration du groupe énergétique l'avait annoncé il y a six ans pour des raisons liées aux coûts d'investissement. La centrale nucléaire de Philippsburg (35 ans), au sud-ouest de l'**Allemagne**, n'est elle aussi plus active. Ces fermetures s'accompagnent de politiques volontaristes de développement des énergies renouvelables.

Source : NucNet, Xinhuanet, RTS, Le Temps, Sud info Belga

■ Peu de terres rares dans les ENR

L'ADEME a publié la fiche technique "Terres rares, énergies renouvelables et stockage d'énergie" qui confirme que la consommation de terres rares dans les énergies renouvelables et le stockage de l'énergie reste faible, sauf pour l'éolien en mer. Les terres rares sont presque exclusivement utilisées dans les aimants permanents pour les éoliennes. Cette technologie ne concerne que 3 % des éoliennes terrestres, mais est majoritaire pour l'éolien en mer, un segment "en forte croissance", note l'agence. Aucune technologie solaire photovoltaïque actuellement commercialisée n'utilise de terres rares. L'ADEME note tout de même que des technologies minoritaires peuvent renfermer certains métaux dont l'approvisionnement peut être critique, comme le tellure, le cadmium, l'indium et l'argent. Les technologies au silicium, ne présentent pas de problème d'approvisionnement particulier, et représentent entre 80 % et 90 % du marché.

Source : Techniques de l'ingénieur et Environnement Magazine

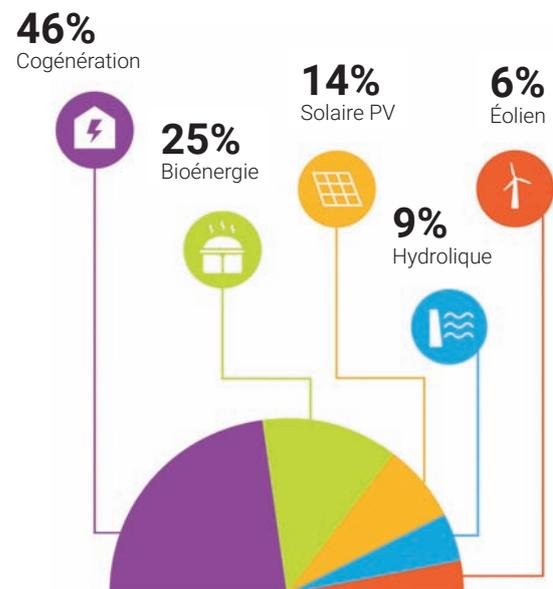
■ Dans les grandes villes aussi ça bouge

Le WWF et la communauté d'agglomération **Grand-Paris-Sud** ont conclu un partenariat de trois ans pour le doublement des actions en faveur de la transition écologique par un volet social fort. Cette mobilisation se déclinera en plusieurs actions concrètes (rénovation thermique, développement des énergies renouvelables, mobilité, biodiversité, agriculture). Les actions écologiques développées sur son territoire seront des leviers pour réduire la vulnérabilité et la précarité des familles. **À Marseille**, c'est le collectif Massilia Sun System qui est "prêt à recouvrir Marseille de panneaux photovoltaïques". Trois projets concrets de centrales solaires sont d'ores et déjà sur la rampe de lancement et pourraient voir le jour courant 2020. L'association Les Amis d'Enercoop Paca a recensé pour la métropole Aix-Marseille-Provence une centaine de sites présentant un potentiel intéressant et pouvant être développés par des groupes citoyens.

Des démarches intéressantes quand on sait que les territoires urbains consomment en moyenne 34 fois plus d'électricité qu'ils n'en produisent. Voir ci-contre les chiffres du premier panorama énergétique des territoires urbains réalisé par France urbaine, Enedis et GRDF.

Source : Les Echos, 20 minutes

Répartition de l'électricité produite sur les territoires urbains par source d'énergie



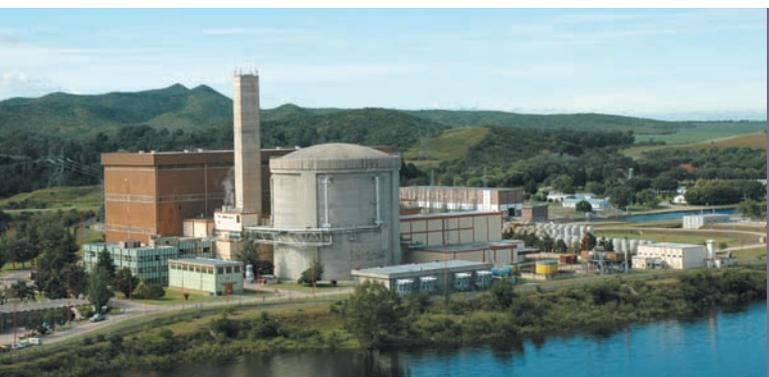
Source : Open Cata ORE 2017, données retraitées

Argentine : projet de méga-mines et de réacteur nucléaire

En novembre dernier, les Argentins ont été invités à élire leur nouveau Parlement. Les ultra-libéralistes ayant une nouvelle fois plongé le pays dans la spirale inflationniste, les électeurs ont remplacé une équipe péroniste au pouvoir. Hélas, les recettes gouvernementales ne changent guère, et, pire encore, sont annoncés la réactivation du projet de construction d'un réacteur nucléaire de forte puissance un "grand programme" de développement minier, y compris des mines d'uranium.

Les nucléocrates argentins, toujours aussi jaloux de développer leur filière, admettent du bout des lèvres qu'ils ne peuvent seuls construire ce réacteur. Après avoir été approchés par les Russes, ils s'en remettent depuis 2013 aux Chinois qui leur promettent un financement initial total (début du remboursement après la mise en route).

Une première tentative d'implantation chinoise a eu lieu en 2017, près de Viedma, dans la province du Río Negro ; il s'agissait d'un réacteur type Hualong One (style EPR). Mais la forte mobilisation de la population régionale a eu raison de ce projet. L'alternative semblait donc évidente aux nucléocrates : implanter ce réacteur dans un site déjà nucléarisé, et il n'y en a qu'un seul de convenable, celui d'Atucha, à seulement 100 kilomètres au nord de la capitale Buenos Aires.



© Wikimedia Commons/Micullo

Centrale nucléaire d'Embalse

Aux dernières nouvelles, les Chinois seraient prêts à financer l'investissement estimé à 9 000 milliards de dollars ; en fait, ils comptent surtout engranger des bénéfices par la suite en vendant du combustible d'uranium enrichi pendant 60 ans.

Parallèlement, mus par une dynamique productiviste, les actuels gouvernants cherchent à répartir le territoire en lots à exploiter, notamment en Patagonie et dans les provinces andines, au profit d'entreprises étrangères. Ainsi, la société canadienne Blue Sky Uranium mène actuellement des recherches d'uranium près de Valcheta, province de Río Negro. Pour cela, le gouvernement fédéral est même prêt à supprimer les lois anti-extractivistes de certaines régions. Cependant, des dizaines de milliers de citoyens sont descendus dans les rues pour défendre ces lois et l'environnement.

Les nucléocrates de tous bords continuent donc à pousser leurs pions en Argentine. Et pourtant, en termes d'éthique, il y a beaucoup à dire sur le passif nucléaire argentin.

Des dizaines d'anciennes mines continuent à contaminer les eaux ; citons par exemple la mine 'Los Gigantes' située non loin du lac San Roque, source d'approvisionnement en eau essentielle dans la province de Córdoba.

Et dans la capitale même de Córdoba, seconde ville du pays, là où a longtemps fonctionné l'usine 'Dioxitec' (filiale de la Commission Nationale d'Énergie Atomique) qui fabrique du dioxyde d'uranium, subsistent 57 600 tonnes de résidus radioactifs.

À 60 kilomètres de là, après de lourds travaux de maintenance (plus de 2 milliards de dollars), la centrale nucléaire d'Embalse rejette tritium et autres particules radioactives. Depuis que des poissons à trois yeux ont été pêchés près du canal de rejet des eaux de la centrale, beaucoup se posent des questions sur la santé des personnes vivant dans cette région.

Il n'est donc pas étonnant que des citoyens et groupes antinucléaires existent. Nombre d'entre eux ont rejoint le Mouvement Antinucléaire de la République d'Argentine (MARA). Avec détermination, ils portent la lutte contre le nucléaire mortifère, mais ils comptent aussi sur le soutien des militants du monde entier qui luttent aussi contre ce fléau.

■ Bernard Cottier

Forum Social Mondial Antinucléaire en Argentine

Le prochain FSM-AN aura lieu à **Buenos Aires** du **22 au 25 octobre 2020**.

Ses objectifs seront de favoriser les échanges entre activistes antinucléaires du monde entier, de dénoncer les impacts des filières nucléaires, les atteintes à l'environnement et aux Droits de l'homme, et de faire un gros plan sur la situation nucléaire en Amérique Latine.



UNITED NATIONS

De la non-prolifération au désarmement ?

À l'heure où la politique de contrôle des armements est remise en cause, le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP), cinquante ans après sa naissance, semble échapper à cette entreprise de démolition¹. Mais combien de temps pourra-t-il encore se maintenir sans que les obligations de désarmement qu'il contient soient mises en œuvre ?

Entré en vigueur le 5 mars 1970, le TNP est toujours présenté comme le "rempart irremplaçable face au risque de prolifération nucléaire²". Problème : la prolifération a un double visage. Et selon quelle face on regarde, le résultat est diamétralement à l'opposé.

Le TNP est effectivement un succès en termes de contrôle de la prolifération horizontale : 188 États sur les 192 membres de l'ONU ont ratifié le traité. Sans cet accord, il est certain que le nombre de puissances nucléaires serait plus important que les neuf actuelles. Les quatre États non signataires du traité – Inde, Pakistan, Israël et Corée du Nord – sont devenus des puissances nucléaires après son entrée en vigueur.

Mais le traité est un échec au niveau de la prolifération verticale : les cinq États reconnus comme "dotés" de l'arme nucléaire au moment de la signature du TNP – États-Unis, Russie, Royaume-Uni, France et Chine – n'ont cessé de moderniser leur arsenal, "clef de voûte" de leur stratégie militaire, contrairement à l'article VI du traité qui les engage "à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire³".

Notes :

1 : La X^e conférence d'examen du TNP, prévue du 27 avril au 22 mai à New-York, est reportée à la fin de l'été, voire même en 2021.

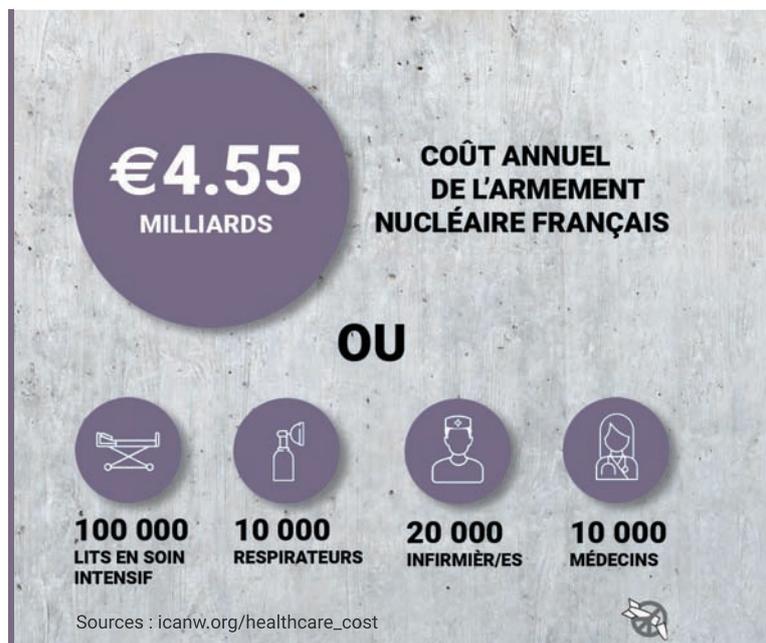
2 : Comme l'a souligné le 26 février 2020 devant le Conseil de sécurité le représentant permanent de la France auprès des Nations unies : <https://frama.link/Discours-260220>

3 : Texte du TNP : <https://frama.link/TNP>

4 : Texte intégral : <https://frama.link/ONU-81253>

L'inégalité inscrite au cœur du traité

Dans son discours le 8 décembre 1953 devant l'Assemblée générale de l'ONU⁴ – connu sous le nom de "Atomes pour la paix" –, le président des États-Unis, Dwight Eisenhower, soulignait à la fois les bienfaits de l'utilisation pacifique du nucléaire et les dangers que représente l'immense potentiel de destruction des armes atomiques. Il affirmait également la détermination des États-Unis à en faire usage



si nécessaire. Pour limiter la prolifération de ces armes, il propose la création d'une agence chargée de contrôler l'usage des matières nucléaires. Elle verra le jour en 1957 sous le nom d'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Le TNP, dix ans après, viendra encadrer juridiquement la lutte contre la prolifération.

Le principe de favoriser l'usage purement pacifique du nucléaire, tout en interdisant le développement de son utilisation militaire ôte, de fait, toute efficacité à la lutte contre la prolifération. Car le TNP contient cette particularité unique en droit international : l'inscription de deux catégories de membres aux droits et devoirs inégaux. D'un côté, les États "non dotés" qui renoncent à développer des armes nucléaires, en échange de l'accès au nucléaire "civil" dans la mesure où leurs installations sont placées sous la surveillance de l'AIEA. De l'autre, les États "dotés" – qui ont procédé à un essai nucléaire avant l'adoption du traité –, qui peuvent conserver leur arsenal, certes en échange de l'engagement à négocier le désarmement nucléaire, mais sans calendrier, ni contrainte, par exemple, de soumettre leurs installations nucléaires au contrôle de l'AIEA.

Pour mesurer l'avancée des obligations contractées par chaque membre – accès à l'usage pacifique, lutte contre la prolifération et négociation d'un plan de désarmement nucléaire –, une conférence d'examen se déroule tous les cinq ans. Celle de 2015, faute de consensus, s'est terminée sans l'adoption d'une feuille de route commune, après d'âpres discussions. Raison principale : la non mise en œuvre des mesures prises lors des précédentes conférences d'examen, notamment celle de 1995 concernant l'établissement d'une zone sans armes nucléaires au Moyen-Orient, ou celles adoptées en 2000 et en 2010 concernant le désarmement.

Seule solution : l'interdiction

La prochaine conférence d'examen sera encore plus tendue. Les puissances nucléaires, loin de faire un pas en direction du désarmement, ont toutes engagé des processus de renouvellement de leur arsenal nucléaire, et déconstruit les accords existants : retrait des États-Unis de l'accord avec l'Iran ; arrêt du traité américano-russe sur les Forces nucléaires intermédiaires (FNI), etc. Les États non nucléaires ne veulent plus être de simples spectateurs. Dans une large majorité, ils ont participé aux négociations du Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN)⁵, adopté par l'ONU le 7 juillet 2017.

Notes :

5 : Texte du TIAN et liste des engagements sur <https://frama.link/TIAN>

Le TIAN est la pièce manquante indispensable pour que le désarmement nucléaire puisse juridiquement et concrètement s'engager, en complémentarité avec le TNP. Il interdit la possession, la fabrication, le commerce des armes nucléaires ainsi que la menace d'utilisation, c'est-à-dire la stratégie de la dissuasion nucléaire. Signé au 24 mars 2020 par 81 États et ratifié par 36, le TIAN entrera en vigueur une fois que 50 pays l'auront ratifié, ce qui devrait être fait avant la fin de l'année. La France, comme les autres puissances nucléaires et leurs alliés, refuse de le signer.

À nous de faire en sorte d'inverser la situation.

■ **Patrice Bouveret**

Observatoire des armements (www.obsasrm.org)



Pour contrer la répression, construire les solidarités !

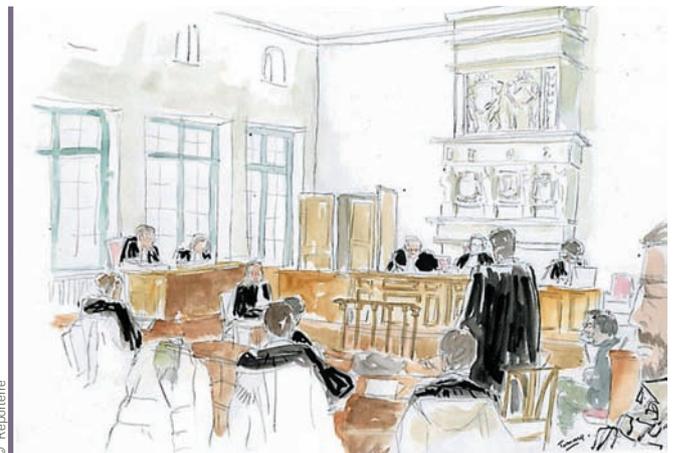
La répression sans précédent subie par le mouvement de lutte contre le projet Cigéo a fait ressortir clairement la mise en place de tout un arsenal judiciaire et juridique. Mise en examen pour association de malfaiteurs, placement sous contrôle judiciaire, vague de perquisitions, déploiement de techniques et outils de surveillance digne de l'antiterrorisme, réquisitions quasi-permanentes, et tribunal qui sanctionne souvent de manière dérogatoire au droit commun. Autant de mesures, contraires aux libertés fondamentales, qui visent à paralyser tout un mouvement de lutte.

Une mise en perspective historique permet de prendre conscience que la mise en place de tout cet arsenal, pour réprimer les mouvements sociaux et politiques, n'est pas nouveau. Saisir n'importe quel prétexte et instrumentaliser des faits isolés pour criminaliser des militant·e·s, surveiller pendant des mois tout un mouvement, un dossier vide mais des mesures privatives de liberté... tout ça nous a fortement rappelé l'affaire de Tarnac. Ce qu'avait d'ailleurs dénoncé à juste titre de nombreux collectifs et associations dans une tribune de juin 2018 *"Nous ne laisserons pas Bure devenir la nouvelle affaire Tarnac !"*¹

À la lecture du livre de Raphaël Kempf *"Ennemis d'État. Les lois scélérates, des anarchistes aux terroristes"*² on comprend que l'association de malfaiteurs, qui détourne les principes fondamentaux du droit pénal en réprimant l'entente et l'intention, trouve en réalité son origine dans les lois scélérates de la III^e République. Comme l'explique en effet l'auteur, *"entre 1893 et 1894, plusieurs lois sont votées par le Parlement, prétenduement pour faire face à une vague d'attentats anarchistes. Cette conjoncture rappelle la nôtre, en ce que la lutte contre le terrorisme y sert de prétexte à une politique d'incarcération et de censure systématique pour tous ceux et celles qui professent une opinion anarchiste (ou perçue comme telle). Ce raccourci entre l'intention et l'acte, entre l'opinion et la conjuration, constitue un précédent très suggestif à l'époque que nous vivons (...). Sous prétexte de faits délictueux (...), on désigne des courants d'idées ou d'engagements comme attentatoires à la sûreté et à l'ordre public"*.

Alors que les nouvelles générations qui se lèvent pour défendre le climat ou les Gilets jaunes qui ont pris les rues et les ronds-points pendant plus d'un an, font elles et eux aussi l'objet d'une forte répression, en comprendre les logiques historiques permet d'éclairer le présent et de mieux se préparer collectivement pour l'avenir.

Pour faire face à la répression judiciaire, à l'isolement et l'écrasement qu'elle produit, il existe deux enjeux majeurs, comme l'explique le collectif RAJCOL³ : *"se réapproprier nos défenses (en questionnant le rôle de l'avocat et en l'intégrant à une défense plus large) et construire des défenses collectives"*.



Procès à Bar-le-Duc

La mise en place de défenses collectives permet de construire un cadre qui se situe en amont du procès et qui donne à la personne inculpée une possibilité de construire sa défense, d'avoir un cadre de dialogue avec l'avocat qui est inclus lui-même dans une défense collective et le replace dans sa fonction de conseil au service d'une défense choisie et construite collectivement.

Sur le temps long, cela permet de constituer des réseaux, une connaissance collective de la jurisprudence et de la manière dont ont pu être réprimés différents mouvements politiques. Cela permet également progressivement d'en arriver à des prises de positions, comme des expressions collectives d'avocats ou la mise en place d'initiative plus large pour tenter de contrer l'autoritarisme croissant dans la société.

Notes :

1 : <https://www.sortirdunucleaire.org/Nous-ne-laisserons-pas-Bure-devenir-la-nouvelle>

2 : Raphaël Kempf « Ennemis d'État. Les lois scélérates, des anarchistes aux terroristes », La Fabrique éditions, 2019, 227p.

3 : 'Réseau d'autodéfense juridique collective'. Il rassemble associations, collectifs, legal team, caisses de solidarité ou groupes de défense collective qui s'organisent en France contre la répression et les violences policières : <https://rajcollective.noblogs.org/>

■ Laura Hameaux

Courrier des lecteurs



Ce nouvel espace vous est dédié,
alors n'hésitez plus : contribuez, commentez, photographiez, faites-nous part de vos idées...
contact-revue@sortirdunucleaire.fr
ou par courrier à l'attention de La rédaction "Sortir du nucléaire", 9 rue Dumenge, 69317 Lyon cedex 04

■ **Rectificatif à l'article "Astrid : la fin de l'illusion" paru dans la revue précédente**

Une erreur rédactionnelle laisse entendre que le plutonium produit actuellement à La Hague serait utilisable pour fabriquer des bombes nucléaires, mais ce n'est pas le cas. Le degré de pureté en isotope 239 n'est pas suffisant pour une bombe "performante".

Mais les stocks existants de plutonium de qualité militaire (très pur) sont, quant à eux, bien trop importants !

■ **Féminisera, démasculinera ou pas...**

Vous êtes quelques un·es à nous écrire chaque trimestre pour nous signaler que l'écriture inclusive, la féminisation par l'utilisation du point médian, vous dérange. Petite explication de la rédaction.

Sachez chers lecteurs et chères lectrices que nous laissons le choix aux personnes rédigeant de féminiser ou non. Ainsi nous acceptons les papiers avec et sans féminisation et ne modifions pas les articles qui nous sont transmis.

Nous essayons autant que faire se peut d'harmoniser l'écriture choisie au sein d'un article. Ainsi, si par exemple c'est l'écriture "militant·es" qui a été choisie nous essayons de garder cette forme tout au long de l'article et évitons alors "militant·e·s". Malgré le soin que nous prenons, il est possible que certaines harmonisations nous échappent.

Enfin, sur ce sujet nous vous invitons à lire Le Nouveau Magazine Littéraire n°14 - La langue française daté de février 2019, dont voici le sujet de dossier :

Elle est ce que nous avons de plus intime et de plus universel. Elle est notre identité, notre "patrie" comme l'écrivait Camus, mais elle se parle sur tous les continents. Alors, forcément, notre langue est l'objet de batailles homériques. Écoutons ces auteurs, féministes et universitaires qui militent pour "démasculiniser" la langue. Interrogeons-nous sur le difficile défi de la simplification. Tendons l'oreille au français inventif parlé ailleurs. Pour provoquer autant de débats, il faut être passionnément aimée et vivante, non ?

Nous sommes en tout cas bien tristes que cette approche amène certains lecteurs et lectrices à s'éloigner de nos contenus.



Bulletin d'abonnement et de soutien financier

BR85

Abonnement

- Je m'abonne à la revue trimestrielle "Sortir du nucléaire" pour 1 an (4 numéros).
 - abonnement standard au prix de 12 €
 - abonnement de soutien au prix de 20€, pour aider le Réseau à diffuser la revue largement !

Soutien

- Je fais un don au Réseau "Sortir du nucléaire" pour aider vos actions
- Je donne : 30 €, 50 €, 70 €, 100 € autre.....
10,2€, 17€, 23,8€, 34€ ...après déduction fiscale

Mes coordonnées :

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Commune : Pays :
 Courriel : @

À renvoyer par courrier accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de Réseau Sortir du nucléaire à l'adresse suivante : Réseau "Sortir du nucléaire", 9 rue Dumenge 69317 Lyon Cedex 04. Merci d'écrire lisiblement et en caractères d'imprimerie.

CHRONIQUES...

Livre

Le Nuage

Une série audio d'anticipation, une fiction immersive plongeant l'auditeur au cœur de la plus grosse catastrophe nucléaire française...avec de grands noms pour l'interprétation...

Le 25 août 2020, un accident se déclare dans l'une des plus vieilles centrales françaises, le Douvrey, (le Bugey ?) près de Lyon. Julia Roch-Rivière (Emmanuelle Devos), directrice de la centrale, va tout tenter pour protéger la population du nuage radioactif. Mais sur sa route, se dresse plus puissant qu'elle. Elle trouvera un soutien auprès de Mathias Carnot (Damien Bonnard, nommé au Césars 2020 pour son rôle dans Les misérables).

Le Nuage esquisse une réponse à une question très simple : que se passerait-il en cas d'accident nucléaire en France ?

Livre

Israël et la bombe

Cet ouvrage, paru en 1998 et désormais disponible en français, est incontournable pour tous ceux qui s'intéressent aux questions nucléaires et à la géopolitique du Moyen-Orient. C'est un fait acquis : Israël possède l'arme nucléaire. Mais il refuse de le confirmer, répétant à l'envi qu'il ne sera pas le premier pays du Moyen-Orient à introduire l'arme nucléaire dans la région. Une stratégie d'ambiguïté voulue par les États-Unis, qui usa maintes fois de son droit de veto au Conseil de sécurité pour empêcher toute sanction à l'encontre du programme nucléaire d'Israël, contrairement à ce qui se passe, par exemple, pour l'Iran. Avner Cohen, universitaire, nous fait vivre tous les méandres de cette marche forcée d'Israël pour l'accès à l'arme atomique avec l'aide primordiale de la France durant plus de dix ans. Une coopération "aujourd'hui encore, mal connue". Cette politique d'opacité est perçue par les autorités israélienne "comme une grande réussite" car elle offre au gouvernement "la liberté d'agir en toute discrétion [et] de jouir d'un monopole incontestable", écrit l'auteur dans une introduction spécifique à l'édition française. Mais elle est aussi "un poison tant pour l'exercice de la démocratie en Israël que pour la crédibilité des efforts en termes de non-prolifération entrepris par les puissances occidentales".

Israël et la bombe, l'histoire du nucléaire israélien

Avner Cohen, traduction par Thierry Lhomme, Éditions Demi-Lune, collections Résistances, avril 2020, 624 pages, 29 €

Dans cette fiction Aurore Meyer-Mahieu, directrice artistique de Nouvelles Écoutes depuis sa création et réalisatrice du Nuage, s'est attachée les services de Nicolas Becker (Gravity, Arrival, Ex-Machina, Le Chant du Loup) pour la musique et le sound-design de la série. À eux deux, ils ont créé un monde d'une richesse sonore impressionnante. Les situations techniques et politiques décrites sont très réalistes, l'interprétation et le suspense tiennent l'auditeur en haleine.



Le podcast complet de cette série en 5 épisodes de 20 minutes est disponible sur : <http://www.nouvellesecoutes.fr/podcasts/le-nuage/>

Podcast

Soleil trompeur



Au cours des dernières années de la guerre froide, des scientifiques ont réussi à convaincre les dirigeants des plus grands pays de ce monde de s'entendre pour la construction d'une gigantesque machine, ITER, capable de créer les conditions nécessaires pour réaliser la fusion nucléaire contrôlée.

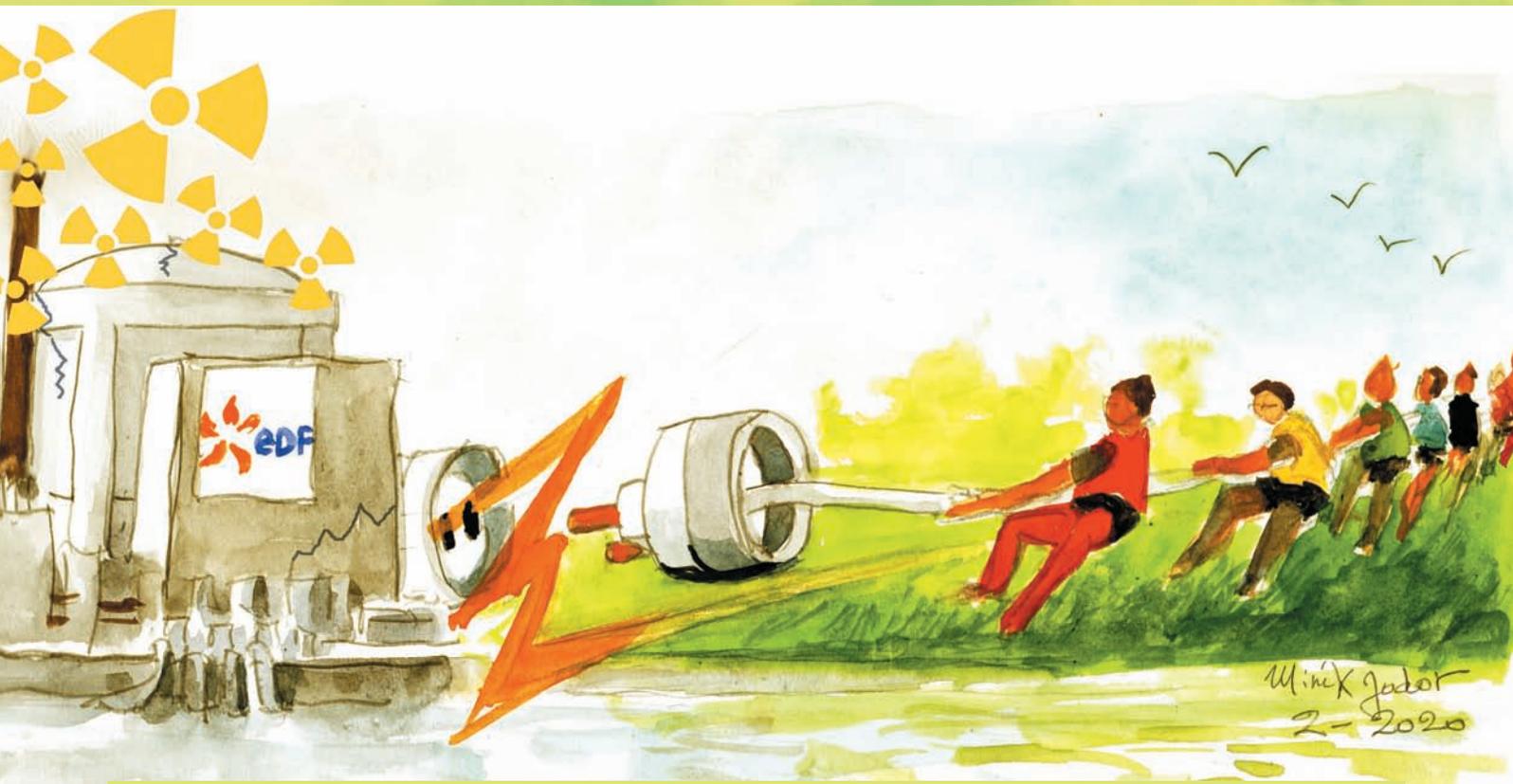
La journaliste Isabelle Bourboulon, au terme d'un long travail d'investigation, nous livre en 150 pages un réquisitoire implacable contre les illusions de cette technologie.

Tout y est, l'influence des lobbies, le mensonge et le secret, le dérapage des budgets, les retards du chantier, les entorses au droit du travail, la négation des risques ...

Un livre indispensable pour mener le combat contre ce grand projet inutile imposé.

Soleil trompeur, ITER ou le fantasme de l'énergie illimitée

Isabelle Bourboulon, préface Michèle Rivasi, Éditions Les petits matins, janvier 2020, 151 pages, 15 €



40 ans ça suffit ! Débranchons Tricastin

Le 31 mai 1980, c'est l'anniversaire officiel de la connexion du réacteur n°1 de la centrale nucléaire du Tricastin (26) au réseau électrique. Quarante ans plus tard, EDF veut étirer son fonctionnement jusqu'à 50 voire 60 ans, alors même que sa durée de vie avait été initialement fixée à 30 ans.

Prenez-vous en photo !

- Pour refuser cette prolongation dangereuse
- Pour exiger la fermeture de Tricastin 1 et de tous les vieux réacteurs ayant atteint 40 ans
- Pour vous opposer à leur remplacement par des réacteurs EPR...

Une seule consigne : le message "40 ANS ÇA SUFFIT ! Débranchons la centrale nucléaire du Tricastin" doit être bien lisible (vous pouvez l'écrire

au feutre sur une feuille A4, télécharger le visuel disponible ici : <https://frama.link/Visuel-Tricastin> ou simplement vous prendre en photo à côté du message, sur votre écran d'ordinateur par exemple.

Prenez exemple sur l'équipe du Réseau "Sortir du nucléaire"... Vous pouvez être de dos, visage masqué, avec votre animal de compagnie, avec votre nounours, avec vos proches ou encore avec vos playmobils...

Bref vous l'aurez compris vous pouvez être imaginaire.ves ou conventionnel.les, rigolo.tes ou très sérieux.se...

Envoyez-nous vos photos à l'adresse suivante : photo40anstricastin@sortirdunucleaire.fr
Toutes les photos seront dévoilées le 1^{er} juin, le lendemain des 40 ans de Tricastin 1.

